



RÉFÉRENTIEL

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Signalétique et décors graphiques

SOMMAIRE

ANNEXE I Référentiels du diplôme

I-a [Référentiel des activités professionnelles](#)

I-b [Référentiel de certification](#)

ANNEXE II Modalités de certification

II-a [Unités constitutives du diplôme](#)

II-b [Règlement d'examen](#)

II-c [Définition des épreuves](#)

ANNEXE III [Période de formation en milieu professionnel](#)

ANNEXE IV [Tableau de correspondance entre les unités de l'ancien et du nouveau diplôme](#)

RÉFÉRENTIELS DU DIPLÔME

I a : Référentiel des activités professionnelles

Certificat d'aptitude professionnelle « Signalétique et décors graphiques »

1 - Le contexte professionnel

1-1 Types d'entreprises

Le titulaire du CAP « Signalétique et décors graphiques » exerce son activité dans de très petites, petites et moyennes entreprises, majoritairement de type artisanales de moins de 10 salariés.

Ces entreprises sont amenées à concevoir, fabriquer numériquement ou manuellement et installer des marquages en signalétique et décors graphiques (publicitaires ou/et décoratifs). Elles peuvent également être de conseil.

La plupart prennent en compte l'ensemble de ces activités :

- la signalétique extérieure et intérieure ;
- les enseignes non lumineuses et panneaux publicitaires et informatifs ;
- les décors de stands (salons et événementiel) ;
- le marquage sur bâches ;
- l'habillage de surfaces (murs, sols et plafonds) ;
- le décor de véhicules et de vitrines ;
- le décor sur volume (événementiel).

1-2 Secteur d'activité

Les entreprises réalisent des travaux pour le compte :

- d'établissements recevant du public (établissement d'enseignement, structures médicales, centres culturels...)
- d'administrations ;
- de commerces ;
- d'entreprises.

2 - L'emploi et la qualification

2-1 Définition de l'emploi

Le titulaire du CAP « Signalétique et décors graphiques » est un professionnel qualifié des métiers d'art. Il intervient, sous contrôle, dans la réalisation de marquages. Il maîtrise l'ensemble des outils de production : plotter de découpe, impression numérique, plastifieuse, machine numérique de gravure et de découpe, imprimante 3D. La pose est réalisée en atelier et/ou en extérieur.

En atelier et sur site, son activité consiste à **préparer, fabriquer et installer** un marquage.

2-2 Classification du diplôme et niveau de qualification

Ce diplôme se situe au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

L'appellation la plus courante de l'emploi et du niveau de qualification est « signaléticien ».

2-3 Perspectives d'évolution

Le titulaire CAP « Signalétique et décors graphiques » doit s'intégrer dans une équipe et, après quelques mois, développer son autonomie et montrer sa capacité à exécuter la réalisation de tout ou partie d'un marquage en respectant les consignes données.

Il peut poursuivre des études dans la filière vers un brevet des métiers d'art de niveau IV puis, pour certains, vers un diplôme de niveau III.

Après quelques années d'expérience et un complément de formation, il pourra évoluer vers la qualification de chef d'atelier ou un statut d'artisan.

2-4 Activités professionnelles et place dans l'organisation de l'entreprise

Dans le cadre de ses activités il respecte les critères esthétiques et les contraintes techniques. Il s'adapte à l'usage de nouveaux matériaux ou équipements et au développement numérique.

À partir d'un cahier des charges ou d'un brief créatif, il est amené à :

- **recupérer** des fichiers ;
- les **adapter** aux formats et aux outils de production ;
- **identifier** et **préparer** le support ;
- **lancer** la production du marquage ;
- **façonner** et **poser** sur support ;
- **contrôler** la qualité ;
- **installer** ;
- **entretenir** son poste de travail ;
- **respecter** les consignes de sécurité et la réglementation.

Les tableaux suivants précisent :

- les ouvrages réalisés ;
- les matériaux, produits et composants utilisés ;
- les activités et tâches du métier ;
- les tableaux de détail de ces activités.

LES OUVRAGES RÉALISÉS

Définition de la notion d'un ouvrage réalisé par le titulaire du CAP « Signalétique et décors graphiques ».

La réalisation d'un marquage par le titulaire du CAP doit respecter un cahier des charges, une fiche de fabrication, déterminant les caractéristiques esthétiques et techniques du marquage ainsi que les matériaux utilisés. Selon le processus de fabrication, il effectue tout ou partie des tâches suivant l'organisation du travail dans l'atelier, les ouvrages étant réalisés à l'unité ou en série.

OUVRAGES DE LA PROFESSION	FABRICATION			
	Très Fréquente	Assez Fréquente	Peu fréquente	Exceptionnelle
Signalétique intérieure	X			
Signalétique extérieure	X			
Petite enseigne		X		
Vitrine commerciale	X			
Façade commerciale			X	
Habillage de stand			X	
Marquage de véhicule		X		
Décor		X		
Décor volume				X

LES MATÉRIAUX ET PRODUITS UTILISÉS

Nature	Matériaux et Produits
Supports rigides	<ul style="list-style-type: none"> - plastiques (PMMA, ABS, PVC, PET...); - panneau sandwich ; - panneau composite ; - bois ; - verre ; - aluminium ; - laiton ; - inox ; - acier ; - magnétique ; - carton ; - ...
Supports souples	<ul style="list-style-type: none"> - bâches ; - papiers ; - tissus ; - ...
Vinyles adhésifs	<u>Pour découpe :</u> <ul style="list-style-type: none"> - polymère - monomère ; - coulé ; - dépoli ; - rétro-réfléchissant ; - de masquage ; - flock et flex ; - ...
	<u>Pour impression numérique :</u> <ul style="list-style-type: none"> - polymère ; - monomère ; - micro-perforé ; - flex ; - coulé ; - ...
	<u>Techniques :</u> <ul style="list-style-type: none"> - anti UV ; - anti chaleur ; - anti casse ; - miroir sans teint ; - décoratif ; - ...
Finition de protection	<ul style="list-style-type: none"> - films de lamination ; - vernis ; - encapsulage ; - ...
Fixation	<ul style="list-style-type: none"> - colle ; - vis ; - entretoise ; - œillet ; - adhésif double-face ; - ...

Encres	<u>Impression</u> : - aqueuse ; - solvant ; - UV ; - latex ; - de sublimation.
---------------	---

Pour chacune des tâches, le degré d'autonomie de l'opérateur est indiqué selon trois niveaux associant son autonomie réelle de savoir-faire et sa responsabilité concernant l'exécution et le résultat attendu de la tâche.

Sous contrôle (SC)	Le titulaire du CAP « Signalétique et décors graphiques » exécute la tâche sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et selon une méthode imposée. (<i>autonomie partielle</i>)
Autonomie (A)	Le titulaire du CAP « Signalétique et décors graphiques » maîtrise l'exécution de la tâche et peut en choisir la méthode d'exécution. (<i>autonomie totale</i>)
Responsabilité (R)	Le titulaire du CAP « Signalétique et décors graphiques » exerce durant la tâche la responsabilité partielle ou totale : <ul style="list-style-type: none"> - A : des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité), - B : des moyens (utilisation rationnelle des matériels), - C : des produits réalisés (conformité, qualité).

Activités	A1 – Étude du marquage à réaliser
	A2 – Préparation de la fabrication
	A3 – Fabrication de l'ouvrage
	A4 – Installation sur site
	A5 – Entretien et diagnostic - maintenance
	A6 – Communication

ACTIVITÉS	TÂCHES	SC	A	R
A1 Étude du marquage à réaliser	T1 - Prendre connaissance du cahier des charges et du cahier des contenus (consignes écrites et orales).		X	B
	T2 - Identifier des informations esthétiques issues de la charte graphique : colorimétrie, typographie, formats...	X		
	T3 - Traduire graphiquement un élément réel ou une intention (schémas, croquis, maquette numérique...)	X		
	T4 – Interpréter et gérer des données techniques relatives à la fabrication (format et définition des fichiers numériques)	X		
	T5 - Proposer des solutions techniques (matériaux, procédé, fixation...)	X		
A2 Préparation de la fabrication	T1 - Planifier les étapes de fabrication.	X		B
	T2 - Préparer et contrôler les matières premières.		X	
	T3 - Préparer l'outillage, les consommables et les machines.		X	
	T4 - Organiser le poste de travail.		X	

ACTIVITÉS	TÂCHES	SC	A	R
A3 Fabrication de l'ouvrage	T1 – Préparer le support.		X	B
	T2 – Importer les fichiers.		X	
	T3 – Produire le visuel 2D ou 3D sur machine.		X	
	T4 – Réaliser les opérations de finition.		X	
	T5 – Contrôler la conformité.	X		
	T6 – Gérer les déchets.		X	
A4 Installation sur site	T1 – Préparer l'outillage.		X	B
	T2 – Gérer et organiser le déplacement.	X		
	T3 – Préparer le chantier.	X		
	T4 – Poser l'ouvrage.		X	
	T5 – Vérifier la qualité de la réalisation.	X		
A5 Entretien et diagnostic - maintenance	T1 - Maintenir en état son poste de travail dans le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.		X	B
	T2 - Effectuer la maintenance préventive des machines fixes, portatives et des outillages manuels.		X	
	T3 - Formaliser des informations pour aider au diagnostic des pannes et des dysfonctionnements.		X	
A6 Communication	T1 - Transmettre des informations et des observations à l'équipe, aux différents clients et partenaires.		X	B
	T2 - Rendre compte de son travail, oralement ou par écrit.		X	

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉ	A1 – ÉTUDE DU MARQUAGE À RÉALISER	
TÂCHES		
<p>T1 - Prendre connaissance du cahier des charges et du cahier des contenus (consignes écrites et orales).</p> <p>T2 - Identifier des informations esthétiques issues de la charte graphique : colorimétrie, typographie, formats...</p> <p>T3 - Traduire graphiquement un élément réel ou une intention (schémas, croquis, maquettes numériques...)</p> <p>T4 - Interpréter et gérer des données techniques relatives à la fabrication (format et définition des fichiers numériques)</p> <p>T5 - Proposer des solutions techniques (matériaux, procédé, fixation...)</p>		
CONDITIONS D'EXERCICE		
Situation de travail		
	<ul style="list-style-type: none"> -bureau d'étude ; - atelier. 	
Données techniques / ressources		
	<ul style="list-style-type: none"> - cahiers des charges et de fabrication (consignes écrites et orales) ; - traduction de la demande du client (fonction d'usage, fonction d'estime) ; - relevé de dimensionnement du projet à réaliser ; - plans d'ensemble et/ou maquette numérique ; - contraintes techniques et esthétiques ; - documents fournisseurs ; - environnement existant, contexte (photographies, relevés d'informations...) ; - planning du projet ; - planification des tâches dans l'équipe ; - parc machine de l'entreprise. 	
Ressources humaines et moyens matériels		
	<ul style="list-style-type: none"> - supérieur hiérarchique et équipe de travail ; - équipements informatiques ; - logiciels DAO, logiciels dédiés aux machines. 	
Autonomie : T1, T2	Responsabilité sur : A – Personnes <input type="checkbox"/> B – Moyens <input checked="" type="checkbox"/> C – Produit <input type="checkbox"/>	
Sous contrôle : T3, T4, T5		

RÉSULTATS ATTENDUS

T1 - Prendre connaissance du cahier des charges et du cahier des contenus (consignes écrites et orales).

R1 : La prise de connaissance des documents et des consignes permet d'identifier le travail à réaliser.

T2 - Identifier des informations esthétiques issues de la charte graphique : colorimétrie, typographie, formats...

R2 : L'identification des informations esthétiques permet d'être en conformité avec les attentes du client.

T3 - Traduire graphiquement un élément réel ou une intention (schémas, croquis, maquette numérique...)

R3 : Le rendu visuel permet de caractériser l'élément et de formaliser l'intention.

T4 - Interpréter et gérer des données techniques relatives à la fabrication (format et définition des fichiers numériques)

R4 : Les données techniques recueillies et recensées correspondent aux besoins et sont exploitables.

T5 - Proposer des solutions techniques (matériaux, procédé, fixation...)

R5 : Les solutions techniques proposées respectent :

- le cahier des charges et de fabrication ;
- les moyens techniques de l'entreprise.

ACTIVITÉ	A2 – PRÉPARATION DE LA FABRICATION	
TÂCHES		
<p>T1 - Planifier les étapes de fabrication.</p> <p>T2 - Préparer et contrôler les matières premières.</p> <p>T3 - Préparer l'outillage, les consommables et les machines.</p> <p>T4 - Organiser le poste de travail.</p>		
CONDITIONS D'EXERCICE		
Situation de travail		
	- atelier.	
Données techniques / ressources		
	<ul style="list-style-type: none"> - cahiers de fabrication : <ul style="list-style-type: none"> - plans d'ensemble et/ou maquette numérique ; - contraintes techniques et esthétiques ; - matériaux ; - bon à tirer (BAT). - consignes écrites, graphiques et orales ; - planning du projet ; - planification des tâches dans l'équipe ; - documents fournisseurs ; - parc machines de l'entreprise ; - logiciels DAO, CAO. 	
Ressources humaines et moyens matériels		
	<ul style="list-style-type: none"> - supérieur hiérarchique ; - équipements informatiques ; - logiciel bureautique. 	
Autonomie : T1	Responsabilité sur : A – Personnes <input type="checkbox"/> B – Moyens <input checked="" type="checkbox"/> C – Produit <input type="checkbox"/>	
Sous contrôle : T2, T3, T4		

RÉSULTATS ATTENDUS

T1 - Planifier les étapes de fabrication.

R1 : Les interventions nécessaires sont correctement identifiées et organisées dans le respect du cahier de fabrication.

T2 - Préparer et contrôler les matières premières.

R2 : Les matières premières sont en stock ou à commander.

T3 - Préparer l'outillage, les consommables et les machines.

R3 : Les consommables sont approvisionnés. L'outillage et les machines sont recensés et opérationnels.

T4 - Organiser le poste de travail.

R4 : Le poste de travail est disponible et fonctionnel, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

ACTIVITÉ	A3 – FABRICATION DE L'OUVRAGE	
TÂCHES		
<p>T1 - Préparer le support. T2 - Importer les fichiers. T3 - Produire le visuel 2D ou 3D sur machine. T4 - Réaliser les opérations de finition. T5 - Contrôler la conformité. T6 - Gérer les déchets.</p>		
CONDITIONS D'EXERCICE		
Situation de travail		
	- atelier.	
Données techniques / ressources		
	<ul style="list-style-type: none"> - cahiers de fabrication : <ul style="list-style-type: none"> - plans d'ensemble et/ou maquette numérique ; - contraintes techniques et esthétiques ; - matériaux - fichiers numériques ; - consignes écrites et orales ; - planning du projet ; - planification des tâches dans l'équipe ; - matières premières et consommables. 	
Ressources humaines et moyens matériels		
	<ul style="list-style-type: none"> - supérieur hiérarchique ; - parc machines, outillages et équipements ; - logiciels DAO, CAO, PAO... ; - dispositifs de protection collective (pièces en mouvement, bruit, poussières) ; - équipements de protection individuelle (EPI). 	
Autonomie : T1,T2,T3,T4,T5,T6	Responsabilité sur : A – Personnes <input type="checkbox"/>	
Sous contrôle : /	B – Moyens <input checked="" type="checkbox"/> C – Produit <input type="checkbox"/>	

RÉSULTATS ATTENDUS

T1 - Préparer le support.

R1 : Le support est conforme au cahier des charges et permet la réalisation du marquage.

T2 - Importer les fichiers.

R2 : L'importation des fichiers permet le lancement de la fabrication.

T3 - Produire le visuel 2D ou 3D sur machine.

R3 : Le visuel est conforme au bon à tirer (BAT).

T4 - Réaliser les opérations de finition

R4 : La finition est conforme aux besoins liés à l'usage et à l'environnement.

T5 – Contrôler la conformité.

R5 : Le marquage réalisé est conforme au cahier des charges.

T6 – Gérer les déchets.

R6 : Les déchets sont triés et valorisés.

ACTIVITÉ	A4 – INSTALLATION	
TÂCHES		
<p>T1 - Préparer l'outillage.</p> <p>T2 - Gérer et organiser le déplacement.</p> <p>T3 - Préparer le chantier.</p> <p>T4 - Poser l'ouvrage.</p> <p>T5 - Vérifier la qualité de la réalisation.</p>		
CONDITIONS D'EXERCICE		
Situation de travail		
	<ul style="list-style-type: none"> - atelier ; - sur site (client). 	
Données techniques / ressources		
	<ul style="list-style-type: none"> - marquage finalisé ; - plans d'implantation ; - cahier de fabrication ; - fiche d'intervention ; - bon de livraison. 	
Moyens humains et matériels		
	<ul style="list-style-type: none"> - outillages ; - matériels pour travailler en hauteur ; - matériels et matériaux de fixation ; - véhicule équipé ; - équipements de protection individuelle (EPI). 	
Autonomie : T1, T4	Responsabilité sur : A – Personnes <input type="checkbox"/> B – Moyens <input checked="" type="checkbox"/> C – Produit <input type="checkbox"/>	
Sous contrôle : T2, T3, T5		

RÉSULTATS ATTENDUS

T1 - Préparer l'outillage.

R1 : Le matériel choisi répond aux besoins de l'installation sur site ou en atelier.

T2 - Gérer et organiser le déplacement.

R2 : Les moyens humains et matériels sont sur site suivant le planning donné.

T3 - Préparer le chantier.

R3-1 : Le marquage et le matériel sont prêts sur site ou en atelier.

R3-2 : Le chantier est sécurisé et les procédures de sécurité sont respectées.

T4 - Poser l'ouvrage.

R4-1 : Le marquage est implanté.

R4-2 : Le marquage est posé conformément au plan d'implantation.

T5 - Vérifier la qualité de la réalisation.

R5-1 : L'installation est conforme au cahier des charges.

R5-2 : Le marquage posé est réceptionné par le client.

ACTIVITÉ	A5 - ENTRETIEN ET DIAGNOSTIC - MAINTENANCE	
TÂCHES		
<p>T1 - Maintenir en état son poste de travail dans le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.</p> <p>T2 - Effectuer la maintenance préventive des machines fixes, portatives et des outillages manuels.</p> <p>T3 - Formaliser des informations pour aider au diagnostic des pannes et des dysfonctionnements.</p>		
CONDITIONS D'EXERCICE		
Situation de travail		
	- atelier.	
Données techniques / ressources		
	<ul style="list-style-type: none"> - fiches techniques matériel ; - contrats de maintenance ; - catalogue fournisseur ; - règlement intérieur ; - manuels d'utilisation du matériel ; - définition du poste de travail. 	
Moyens humains et matériels		
	<ul style="list-style-type: none"> - supérieur hiérarchique ; - parc machines, outillages et équipements ; - logiciels DAO, CAO, PAO... ; - équipements de protection individuelle (EPI). 	
Autonomie : T1, T2, T3	Responsabilité sur : A – Personnes <input type="checkbox"/> B – Moyens <input checked="" type="checkbox"/> C – Produit <input type="checkbox"/>	
Sous contrôle : /		

RÉSULTATS ATTENDUS

T1 - Maintenir en état son poste de travail dans le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.

R1 : Le poste de travail est conforme aux règles d'hygiène, de santé et de sécurité.

T2 - Effectuer la maintenance préventive des machines fixes, portatives et des outillages manuels.

R2 : Les machines fixes, portatives et les outillages manuels sont en bon état de fonctionnement.

T3 - Formaliser des informations pour aider au diagnostic des pannes et des dysfonctionnements.

R3 : Les dysfonctionnements et/ou anomalies constatés sont transmis au responsable.

ACTIVITÉ	A6 – COMMUNICATION	
TÂCHES		
T1 - Transmettre des informations et des observations à l'équipe, <u>aux différents clients et partenaires.</u> T2 - Rendre compte de son travail, oralement ou par écrit .		
CONDITIONS D'EXERCICE		
Situation de travail		
	<ul style="list-style-type: none"> - entreprise ; - sur site (clients, partenaires : sous traitants, fournisseurs...) 	
Données techniques / ressources		
	<ul style="list-style-type: none"> - convention collective ou code du travail ; - règlement intérieur ; - notes de service ; - courriels ; - réunions d'équipe et d'entreprise ; - entretiens individualisés ; - planning. 	
Ressources humaines et moyens matériels		
	<ul style="list-style-type: none"> - supérieur hiérarchique ; - collaborateurs ; - clients ; - partenaires (sous traitants, fournisseurs...) ; - matériel de communication, téléphone ; - parc informatique. 	
Autonomie : T1, T2, T3	Responsabilité sur : A – Personnes <input type="checkbox"/> B – Moyens <input checked="" type="checkbox"/> C – Produit <input type="checkbox"/>	
Sous contrôle : /		

RÉSULTATS ATTENDUS

T1 - Transmettre des informations et des observations à l'équipe, aux différents clients et partenaires.

R1-1 : Les moyens de communication sont maîtrisés.

R1-2 : Le salarié témoigne du sens du dialogue.

R1-3 : Le salarié participe au rayonnement et à l'image de marque de l'entreprise.

R1-4 : Les propos sont adaptés à l'environnement, au contexte et à la personne.

T2 - Rendre compte de son travail, oralement ou par écrit.

R2-1 : Le langage professionnel est précis et maîtrisé.

R2-2 : Les informations transmises sont claires et structurées.

ANNEXE I b. RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

- Compétences
- Savoirs associés

Certificat d'aptitude professionnelle « Signalétique et décors graphiques »

Présentation des capacités générales et des compétences

CAPACITÉ		COMPÉTENCES
S'INFORMER ANALYSER	C1	1 - Collecter, classer et hiérarchiser les informations.
		2 - Repérer et identifier les caractéristiques graphiques, esthétiques et stylistiques.
		3 - Repérer et identifier les caractéristiques techniques.
PROPOSER	C2	1 - Présenter des solutions graphiques et esthétiques.
		2 - Présenter des solutions techniques.
		3 - Traduire graphiquement et numériquement des intentions.
		4 - Composer une maquette numérique.
PRÉPARER	C3	1 - Identifier les étapes de réalisation.
		2 - Préparer les matériels, les équipements, les outils, les matériaux.
		3 - Préparer les fichiers pour la production.
		4 - Préparer les supports.
RÉALISER	C4	1 - Réaliser les opérations de découpe et de finition du marquage.
		2 - Réaliser les opérations de gravure et leurs finitions.
		3 - Réaliser les opérations d'impression numérique et leurs finitions.
		4 - Réaliser les opérations d'impression 3D et leurs finitions.
POSER	C5	1 - Appliquer un marquage sur des surfaces planes ou en volume.
		2 - Poser le marquage sur sites.
GÉRER CONTRÔLER	C6	1 - Gérer un environnement informatique.
		2 - Gérer les délais.
		3 - Contrôler la conformité et la qualité.
		4 - Gérer la sécurité et l'environnement.
MAINTENIR	C7	1 - Maintenir en état les matériels, les équipements et les outillages.
COMMUNIQUER	C8	1 - Communiquer au sein de l'entreprise et avec les différents partenaires.

CAPACITÉ 1 : S'INFORMER, ANALYSER

C1.1 Collecter, classer et hiérarchiser les informations

	Être capable de	Conditions	Résultats attendus
C1.1.1	Identifier et classer les différents documents constituant le dossier de travail.	<p>Les consignes écrites et/ou orales.</p> <p>Le dossier du prescripteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - particuliers ; - collectivités territoriales ; - établissements publics ; - grandes institutions ; - entreprises... 	Le classement des documents permet d'organiser le travail.
C1.1.2	Rechercher et/ou compléter les informations.	<p>Le brief.</p> <p>Le cahier des charges.</p> <p>Le cahier des contenus.</p> <p>Les bases de données techniques et esthétiques de l'entreprise.</p> <p>Le corpus de documents proposant des informations d'ordre esthétique et stylistique :</p>	Les informations recueillies sont pertinentes et répondent aux besoins.
C1.1.3	Hiérarchiser les informations.	<ul style="list-style-type: none"> - croquis, dessins ; - photographies ; - maquettes ; - vidéos ; - modélisation 2D ou 3D. <p>Les ressources liées à la profession :</p> <ul style="list-style-type: none"> - revues techniques et sites professionnels ; - salons, expositions ; - fabricants, fournisseurs ; - réalisations récentes. 	Les informations sont ordonnées en fonction de leur degré d'importance.
C1.1.4	Actualiser une base documentaire.	<p>Les ressources techniques et réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fiches techniques de matériaux, de produits et des matériels ; - propriété intellectuelle (droits d'auteur, droits à l'image...) 	La base documentaire est à jour.
Savoirs technologiques associés : S1 – S2 – S4			

CAPACITÉ 1 : S'INFORMER, ANALYSER

Repérer et identifier les caractéristiques graphiques, esthétiques et stylistiques			
C1.2	Être capable de	Conditions	Résultats attendus
C1.2.1	Identifier des données écrites et iconographiques.	Les consignes écrites et/ou orales.	La compréhension des documents est pertinente.
C1.2.2	Identifier les caractéristiques graphiques, esthétiques et stylistiques d'un ouvrage.	Le dossier du prescripteur : - particuliers ; - collectivités territoriales ; - établissements publics ; - grandes institutions ; - entreprises...	Les caractéristiques esthétiques, stylistiques sont correctement identifiées.
C1.2.3	Situer un ouvrage dans un contexte artistique, culturel et social.	Le brief. Le cahier des charges.	Les caractéristiques esthétiques, stylistiques sont correctement situées.
C1.2.4	Comparer et classer des ouvrages en fonction de leurs caractéristiques graphiques, esthétiques et stylistiques.	Le cahier des contenus. Les bases de données techniques et esthétiques de l'entreprise.	Les comparaisons et les classifications sont justes en fonction des critères choisis.
C1.2.5	Établir des constats à partir d'informations et de relevés.	Le corpus de documents proposant des informations d'ordre esthétique et stylistique : - croquis, dessins ; - photographies ; - maquettes ; - vidéos ; - modélisation 2D ou 3D.	Les constats sont pertinents et justifiés.
C1.2.6	Relever et traduire des informations et des constats d'ordres graphiques, esthétiques, stylistique sous forme de : - textes ; - croquis perspectifs ; - schémas ; - photos ; - vidéos ; - productions numériques.	Les visites in situ. Les bases documentaires (centres documentaires, catalogues, Internet...) Les outils traditionnels ou numériques permettant une prise de notes ou un relevé.	Les informations observées, relevées sont suffisantes et traduites avec exactitude. Les codes et les techniques de représentation sont maîtrisés. Les moyens sont utilisés de manière rationnelle.
Savoirs technologiques associés : S1 – S2 – S3			

CAPACITÉS 1 : S'INFORMER, ANALYSER

C1.3 Repérer et identifier les caractéristiques techniques			
	Être capable de	Conditions	Résultats attendus
C1.3.1	Identifier les caractéristiques techniques d'un ouvrage : <ul style="list-style-type: none"> - type ; - usages - dimensions ; - supports ; - matériaux. 	Les consignes écrites et/ou orales. Le dossier du prescripteur : <ul style="list-style-type: none"> - particuliers ; - collectivités territoriales ; - établissements publics ; - grandes institutions ; - entreprises... 	Les caractéristiques identifiées sont pertinentes et exploitables. Les matériaux et les supports sont caractérisés.
C1.3.2	Comparer et classier des ouvrages en fonction de leurs caractéristiques techniques.	Le brief. Le cahier des charges. Le cahier des contenus. Les bases de données techniques et esthétiques de l'entreprise.	Les comparaisons et les classifications sont justes en fonction des critères choisis.
C1.3.3	Effectuer le relevé de l'existant : <ul style="list-style-type: none"> - croquis de détails ; - documents graphiques manuels et/ou informatiques ; - photographie ; - vidéo. 	Les ressources liées à la profession : <ul style="list-style-type: none"> - revues techniques et sites professionnels ; - salons, expositions ; - fabricants, fournisseurs ; - réalisations récentes. 	Les résultats sont fiables. Le relevé définit parfaitement l'existant et est exploitable par un tiers.
C1.3.4	Mettre en relation le projet avec des informations, des relevés et des constats.	Les ressources techniques : <ul style="list-style-type: none"> - fiches techniques de matériaux, de produits et des matériels. 	Les rapprochements sont pertinents.
C1.3.5	Respecter les contraintes liées à l'environnement du chantier : <ul style="list-style-type: none"> - EPI ; - gestion des déchets ; - contraintes réglementaires ; - ... 	Les données réglementaires : <ul style="list-style-type: none"> - règles de sécurité et d'accessibilité ; - autorisations administratives ; - règles, normes applicables au projet ; - propriété intellectuelle (droits d'auteur, droits à l'image...) 	Les contraintes sont prises en compte et permettent de préparer efficacement l'intervention sur le chantier.
Savoirs technologiques associés : S4 – S5			

CAPACITÉS 2 : PROPOSER

C2.1

Présenter des solutions graphiques et esthétiques

	Être capable de	Conditions	Résultats attendus
C2.1.1	Rechercher des solutions esthétiques répondant à une demande simple.	L'analyse préalable des contraintes techniques et esthétiques. Les données réglementaires : - règles de sécurité et d'accessibilité ; - autorisations administratives ; - règles, normes applicables au projet...	Les solutions proposées prennent en compte : - les contraintes techniques et esthétiques du projet ; - les compétences et les moyens de l'entreprise. Les propositions sont pertinentes au regard des contraintes.
C2.1.2	Comparer les solutions du point de vue : - de la communication visuelle ; - du graphisme ; - de l'esthétique.	Les notes et relevés sur site. Les choix du client, esthétiques et fonctionnels... Les ressources techniques : - sites professionnels, catalogues, revues... - fiches techniques de matériaux, produits, matériels, quincailleries et leurs dimensions standard ;	L'analyse comparative permet le classement des solutions au regard de leur pertinence.
C2.1.3	Justifier les solutions graphiques et esthétiques retenues.	- avis techniques ; - bases de données de l'entreprise.	L'argumentaire permet le choix.
C2.1.4	Choisir et finaliser une proposition graphique.	Les moyens techniques et humains de l'entreprise.	La proposition permet la réalisation.
Savoirs technologiques associés : S2 – S3			

CAPACITÉS 2 : PROPOSER

C2.2		Présenter des solutions techniques	
	Être capable de	Conditions	Résultats attendus
C2.2.1	Rechercher des solutions techniques répondant à une demande simple.	L'analyse préalable des contraintes techniques et esthétiques. Les données réglementaires : - règles de sécurité et d'accessibilité ; - autorisations administratives ; - règles, normes applicables au projet...	Les solutions proposées sont réalisables et prennent en compte : - les contraintes techniques, esthétiques et financières du projet ; - les compétences et les moyens de l'entreprise.
C2.2.2	Lister les produits, matériaux, et accessoires répondant aux contraintes.	Les notes et relevés sur site. Les choix du client, esthétiques et fonctionnels...	La sélection est judicieuse et suffisamment exhaustive au regard des contraintes.
C2.2.3	Comparer les solutions au regard : - du contexte ; - des caractéristiques techniques (support, matériaux, matières d'œuvre...) ; - de l'environnement ; - du coût.	Les ressources techniques : - sites professionnels, catalogues, revues... - fiches techniques de matériaux, produits, matériels, quincailleries et leurs dimensions standard ; - avis techniques ; - bases de données de l'entreprise.	Les propositions sont adaptées aux contraintes techniques et graphiques.
C2.2.4	Justifier les solutions techniques retenues.	Les moyens techniques et humains de l'entreprise.	L'argumentaire permet le choix.
C2.2.5	Choisir et finaliser une proposition technique.		La proposition permet la réalisation.
Savoirs technologiques associés : S3 – S4			

CAPACITÉS 2 : PROPOSER

C2.3 Traduire graphiquement et numériquement des intentions

	Être capable de	Conditions	Résultats attendus
C2.3.1	Utiliser les techniques de communication écrites ou graphiques.	Le dossier du prescripteur. Le relevé d'état des lieux. Les données du cahier des charges et/ou les choix du client (esthétiques, fonctionnels...)	Les productions graphiques et écrites sont explicites et pertinentes.
C2.3.2	Traduire graphiquement et numériquement les intentions formelles en réponse à une demande : - croquis annotés (esquisse, rough, croquis perspectifs...); - schémas ; - maquettes de principes.	L'analyse préalable des contraintes fonctionnelles et esthétiques du projet. La base de données : - sites professionnels, catalogues, revues...; - fiches techniques des matériaux ; - corpus de références personnelles ou de l'entreprise (textuelles, visuelles, informatiques...); - documents multimédias.	La traduction des intentions est compréhensible et exploitable.
C2.3.3	Appliquer des principes de mise en page dans le cadre d'une présentation.	Les outils graphiques et numériques d'expression et de mise en forme.	La présentation est communicante et valorisante.

Savoirs technologiques associés : S2 – S3

CAPACITÉS 2 : PROPOSER

C2.4	Composer une maquette numérique		
	Être capable de	Conditions	Résultats attendus
C2.4.1	Mettre en œuvre les outils numériques adaptés à la réalisation de la maquette.	Le dossier du prescripteur. Le cahier des charges. Le cahier des contenus. L'analyse préalable des contraintes fonctionnelles et esthétiques du projet.	Les fonctions de base des outils numériques sont maîtrisées.
C2.4.2	Produire des maquettes de manière numérique en réponse à une demande : - photomontage ; - vectorisation ; - composition ; - modélisation 3D ; - ...	Les pré-maquettes. La base de données : - sites professionnels, catalogues, revues...; - fiches techniques des matériaux ; - corpus de références personnelles ou de l'entreprise (textuelles, visuelles, informatiques...) ; - documents multimédias.	La maquette est conforme et exploitable.
C2.4.3	Appliquer les règles de composition (typographie, rapport texte/image, jeux de couleurs...)	Les outils graphiques et numériques d'expression et de mise en forme.	La maquette est lisible et cohérente. L'impact visuel est conforme aux attentes.
Savoirs technologiques associés : S3 – S4 – S5			

CAPACITÉS 3 : PRÉPARER

C3.1 Identifier les étapes de réalisation

	Être capable de	Conditions	Résultats attendus
C3.1.1	Répertorier les phases de réalisation de l'ouvrage.	Le dossier du prescripteur. Le cahier des charges. Le cahier des contenus. L'analyse préalable des contraintes fonctionnelles et esthétiques du projet.	La liste des phases est exhaustive.
C3.1.2	Définir la chronologie des phases de réalisation.	La maquette. La base de données : - sites professionnels, catalogues, revues... ; - fiches techniques des matériaux ;	L'ordonnement des étapes de fabrication est fonctionnelle et optimisée.
C3.1.3	Définir les matériaux et les matériels nécessaires à chaque phase de réalisation.	- corpus de références personnelles ou de l'entreprise (textuelles, visuelles, informatiques...) ; - documents multimédias.	Le choix des matériaux et des moyens est adapté au potentiel de l'atelier et permet la réalisation de chaque phase.
C3.1.4	Identifier les modes opératoires de chaque phase, pour la réalisation d'une partie ou de l'ensemble de l'ouvrage.	L'équipe de production. Les matériaux. Les approvisionnements. Les machines (à commande numérique ou manuelle), les outils et l'outillage. Les règles de sécurité.	Tous les modes opératoires sont repérés et classés.
Savoirs technologiques associés : S4 – S5			

CAPACITÉS 3 : PRÉPARER

C3.2 Préparer les matériels, les équipements, les outils, les matériaux

	Être capable de	Conditions	Résultats attendus
C3.2.1	Approvisionner les matériaux, les consommables et les accessoires.	Le dossier du prescripteur. Le cahier des charges. Le cahier des contenus.	Les quantités nécessaires à la réalisation sont disponibles.
C3.2.2	Préparer et contrôler les matériaux et les produits.	L'analyse préalable des contraintes fonctionnelles et esthétiques du projet. La maquette. La base de données :	Les matériaux et les produits sont conformes aux documents de préparation et permettent la réalisation.
C3.2.3	Préparer et régler les outils et les machines. Régler la lame de découpe en fonction des adhésifs.	- sites professionnels, catalogues, revues...; - fiches techniques des matériaux ; - corpus de références personnelles ou de l'entreprise (textuelles, visuelles, informatiques...) ; - documents multimédias.	Les réglages des outils et des machines sont fonctionnels au regard de la maquette.
C3.2.4	Organiser les zones de travail : - disposer rationnellement les outils et les accessoires nécessaires ; - rendre accessibles les postes de travail et leur environnement ; - assurer la mise en place des dispositifs de protection.	L'équipe de production. Les matériaux. Les approvisionnements. Les machines (à commande numérique ou manuelle), les outils et l'outillage. Les règles de sécurité.	L'organisation des zones et de leur environnement est conforme aux règles : - d'ergonomie ; - de qualité ; - de prévention et de sécurité.
Savoirs technologiques associés : S4 – S5 – S6			

CAPACITÉS 3 : PRÉPARER

C3.3 Préparer les fichiers pour la production

	Être capable de	Conditions	Résultats attendus
C3.3.1	Récupérer les fichiers des maquettes : textes, images et polices de caractères.	Le cahier des contenus. La maquette. Les fiches techniques des outils et des machines.	Les fichiers sont complets et exploitables.
C3.3.2	Séparer les composants du fichier (textes, couleurs, images...) selon la technique de marquage.	L'équipe de production. Les postes informatiques. Les supports d'enregistrement et les réseaux.	Les fichiers créés permettent le marquage.
C3.3.3	Mettre à l'échelle les éléments du fichier en fonction de la demande.	Les machines (à commande numérique ou manuelle) :	
C3.3.4	Vérifier la compatibilité des formats d'enregistrement aux machines.	- plotter de découpe ; - impression numérique ; - machine à graver (mécanique ou laser) ; - imprimante 3D ;	Le format est adapté aux machines et aux travaux à réaliser.
C3.3.5	Sauvegarder et archiver les fichiers de production.	- machine à découpe laser ; - presse à chaud ; - ... Les règles de sécurité.	Le transfert et le stockage des données sont rationnels et permettent leur utilisation.

Savoirs technologiques associés : S4

CAPACITÉS 3 : PRÉPARER

C3.4 Préparer les supports

	Être capable de	Conditions	Résultats attendus
C3.4.1	Débiter le support au format le mieux adapté.	Le cahier des contenus. La maquette. Les fiches techniques des matériaux. L'équipe de production. Les matériaux. Les machines (à commande numérique ou manuelle), les outils et l'outillage. Les règles de sécurité.	La coupe est exacte et les débits sont optimisés.
C3.4.2	Ébavurer les chants.		Le support peut être manipulé en sécurité.
C3.4.3	Contrôler les dimensions du support débité.		Le support correspond aux cotes et les défauts éventuels sont identifiés.
C3.4.4	Préparer le support pour la pose (en atelier ou sur site) : <ul style="list-style-type: none"> - nettoyer ; - dégraisser ; - décaper ; - ... 		Le support est prêt à l'emploi.
C3.4.5	Contrôler la qualité du support de pose (en atelier ou sur site).		

Savoirs technologiques associés : S4 – S5 – S6

CAPACITÉS 4 : RÉALISER

C4.1		Réaliser les opérations de découpe et de finition du marquage	
	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
C4.1.1	Charger les matériaux sur la machine.	Le cahier des contenus. La maquette. Les fiches techniques des matériaux. L'équipe de production. Les matériaux. Les outils et l'outillage. Les machines (à commande numérique ou manuelle) : - plotter de découpe ; - machine à découpe laser ; - presse à chaud ; - ... Les règles de sécurité.	La découpe peut être lancée.
C4.1.2	Découper les matériaux : - manuellement ; - au plotter ; - au laser ; - par fraisage.		La découpe est conforme au cahier des contenus.
C4.1.3	Effectuer l'opération de finition nécessaire : - écheniller les découpes obtenues sur plotter ; - ébavurer les découpes obtenues par fraisage.		L'échenillage est précis et le résultat est conforme à la maquette. L'échenillage : le contour est net et régulier. L'ébavurage : le support peut être manipulé en sécurité.
C4.1.4	Poser le film ou papier transfert sur le vinyle.		Le produit est prêt à la pose.
Savoirs technologiques associés : S4 – S5 – S6			

CAPACITÉS 4 : RÉALISER

C4.2 Réaliser les opérations de gravure et leurs finitions

	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
C4.2.1	Charger les matériaux.	Le cahier des contenus. La maquette. Les fiches techniques des matériaux et matériels. L'équipe de production. Les matériaux. Les outils et l'outillage. Les machines (à commande numérique ou manuelle) : - machine à graver (mécanique ou laser) ; - seringue pneumatique à peinture ; - ... Les règles de sécurité.	La gravure peut être lancée dans le respect des règles de sécurité, notamment, la compatibilité des matériaux avec le moyen de gravure est respectée (prise en compte des risques de dégagements gazeux nocifs lors de la gravure au moyen du laser)
C4.2.2	Régler la machine suivant les matériaux : - choix de la fraise et vérification de son affûtage ; - choix de la puissance du laser ; - choix des vitesses et réglage des profondeurs.		
C4.2.3	Graver les matériaux.		La gravure est précise et lisse.
C4.2.4	En fonction des matériaux : - dégraisser ; - mettre en peinture manuellement.		L'opération choisie est adaptée aux matériaux. La gravure est prête à la finition.
C4.2.5	Effectuer les opérations de finition : - polissage ; - perçage ; - adhésivage.		La finition est adaptée à la matière d'œuvre. La gravure est conforme au cahier des contenus.
Savoirs technologiques associés : S4 – S5 – S6			

CAPACITÉS 4 : RÉALISER

C4.3 Réaliser les opérations d'impression numérique et leurs finitions

	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
C4.3.1	Charger les matériaux souples ou rigides sur la machine.	Le cahier des contenus. La maquette. Les fiches techniques des matériaux. L'équipe de production. Les matériaux. Les outils et l'outillage. Les machines et matériels : - imprimante numérique (à rouleaux ou à plat) ; - lamineur ; - tables de finition (mise à plat, découpe...) ; - ... Les règles de sécurité.	L'impression peut être lancée.
C4.3.2	Régler la machine suivant les matériaux : - choix du profil adapté ; - choix de la vitesse d'impression.		
C4.3.3	Imprimer les matériaux.		L'impression est conforme au cahier des contenus.
C4.3.4	Effectuer les opérations de finition nécessaires : - découpe au contour ; - œillets, ourlets, fourreau (bâches) ; - lamination (adhésifs).		Suivant l'opération de finition : - la découpe est précise ; - la pose des œillets est correcte ; - le façonnage est soigné ; - la lamination est correctement appliquée. Le résultat est conforme à la maquette et prêt à la pose.
Savoirs technologiques associés : S4 – S5 – S6			

CAPACITÉS 4 : RÉALISER

C4.4 Réaliser les opérations d'impression 3D et leurs finitions

	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
C4.4.1	Charger les matériaux (matières plastiques, poudres minérales, résines...)	Le cahier des contenus. La maquette. Les fiches techniques des matériaux et des matériels. L'équipe de production. Les matériaux. Les outils et l'outillage. Les imprimantes 3D. Les règles de sécurité.	L'impression 3D peut être lancée dans le respect des règles de sécurité.
C4.4.2	Régler la vitesse de dépose des matériaux.		
C4.4.3	Réaliser l'impression 3D.		L'impression est conforme au cahier des contenus.
C4.4.4	Nettoyer des pièces en fonction des matériaux.		Les pièces sont prêtes à la finition, si nécessaire.
C4.4.5	Effectuer les opérations de finition si nécessaire : - perçage ; - vernissage.		Les pièces sont prêtes à la pose.
Savoirs technologiques associés : S4 – S5 – S6			

CAPACITÉS 5 : POSER

C5.1 Appliquer un marquage sur des surfaces planes ou en volumes				
	Être capable de	Conditions	Résultats attendus	
C5.1.1	Vérifier les caractéristiques de la surface de pose : formes, dimensions...		L'évaluation des caractéristiques de la surface est juste. Elle permet l'adaptation du marquage, si nécessaire.	
C5.1.2	Préparer le support (vitrine, carrosserie, panneau...) : - dépose éventuelle de l'ancien décor ou marquage ; - dégraissage.		L'application peut être réalisée dans le respect des règles de sécurité.	
C5.1.3	Préparer l'application : - prendre des repères ; - positionner le marquage ; - ôter tout ou partie du papier siliconé.		Le cahier des contenus. La maquette. Les fiches techniques des matériaux et matériels. L'équipe de l'entreprise. Les marquages adhésifs découpés et/ou imprimés.	
C5.1.4	Appliquer le marquage à sec ou à l'eau savonneuse à l'aide d'une raclette ou d'une roulette. Chauffer éventuellement suivant le support. Appliquer le marquage sous presse chauffante. Appliquer le pochoir sur le support.		Les outils et l'outillage. Le bon de livraison. Les règles de sécurité.	Le marquage est correctement positionné et appliqué sans défaut.
C5.1.5	Effectuer les opérations de finition si nécessaire : - ôter le tape ; - découper le surplus ; - mise en peinture du pochoir ; - ...			Le marquage est conforme au cahier des contenus.
Savoirs technologiques associés : S4 – S5 – S6				

CAPACITÉS 5 : POSER

C5.2	Poser le marquage sur sites		
	Être capable de	Conditions	Résultats attendus
C5.2.1	<p>Préparer le déplacement sur site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle du matériel et des outillages ; - contrôle des ouvrages ; - conditionnement des ouvrages ; - planification du déplacement ; - ... 	<p>Sur site.</p> <p>Le planning.</p> <p>Le cahier des contenus.</p> <p>La maquette.</p> <p>L'ouvrage.</p>	<p>Le chargement est complet et sécurisé.</p> <p>Le trajet est préparé de manière exhaustive.</p>
C5.2.2	<p>Installer le chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en sécurité du chantier ; - balisage ; - montage du dispositif d'intervention suivant le type de pose (murale, au sol, en hauteur...) ; - ... 	<p>La fiche d'intervention.</p> <p>Les fiches techniques des matériaux et matériels.</p> <p>L'équipe de l'entreprise.</p> <p>Le véhicule.</p> <p>Le bon de livraison.</p> <p>Les outils et l'outillage.</p>	<p>Le chantier est opérationnel et mis en sécurité.</p>
C5.2.3	<p>Poser le marquage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - perçage, vissage ; - scellement béton ou chimique ; - collage ; - fixation des attaches ; - ... 	<p>L'équipement de travail en hauteur : nacelle, plateforme individuelle, échafaudage...</p> <p>L'équipement d'accès au lieu d'intervention.</p> <p>Les EPI.</p> <p>Les règles de sécurité.</p>	<p>Le marquage est installé et fixé dans le respect du cahier des contenus.</p>
C5.2.4	<p>Contrôler et nettoyer le chantier.</p>		<p>Le chantier est réceptionné : le bon de livraison peut être signé.</p>
Savoirs technologiques associés : S4 – S5 – S6			

CAPACITÉS 6 : GÉRER CONTRÔLER

C6.1	Gérer un environnement informatique		
	Être capable de	Conditions	Résultats attendus
C6.1.1	Utiliser un réseau et ses périphériques.	En atelier. Le matériel informatique. Les périphériques connectés (scanner, imprimante, appareil photo...) Les machines connectées (plotter, impression numérique...) Les logiciels de création (vectorisation, retouche d'images, composition...) et de production (découpe, gravure, impression 2D ou 3D...) Les fiches techniques des matériaux et matériels. Les règles de sécurité.	L'arborescence informatique est assimilée.
C6.1.2	Utiliser les différents moyens de stockage ou d'archivage.		Les enregistrements sont classés et stockés en toute sécurité.
C6.1.3	Récupérer et envoyer des données (typographies, images de qualité...)		Les fichiers échangés sont fonctionnels. Les téléchargements des images sont effectués dans le respect des droits d'auteur et des droits à l'image.
C6.1.4	Enregistrer les fichiers dans le format adapté.		Le format des fichiers est conforme aux opérations à réaliser.
C6.1.5	Utiliser le ou les logiciels adaptés à la nature du travail (création et/ou production).		Les logiciels permettent la réalisation du travail.
Savoirs technologiques associés : S2 – S3 – S4			

CAPACITÉS 6 : GÉRER / CONTRÔLER

C6.2	Gérer les délais		
	Être capable de	Conditions	Résultats attendus
C6.2.1	Vérifier les approvisionnements et signaler à sa hiérarchie, les retards et les manques si nécessaire.	Sur site. Le planning. Le cahier des contenus. La maquette. L'ouvrage. La fiche d'intervention.	Les besoins sont identifiés. Les dates sont respectées. Les relances éventuelles sont effectuées.
C6.2.2	Suivre l'avancement des fabrications internes ou sous-traitées.	Les fiches techniques des matériaux et matériels. L'équipe de l'entreprise. Le véhicule. Le bon de commande et de livraison.	L'avancement des opérations de fabrication est constaté.
C6.2.3	Évaluer les écarts entre les prévisions et la réalisation et proposer des ajustements.	Les outils et l'outillage. Les moyens manuels et informatisés : - logiciel de planification ; - tableur et bases de données ; - traitement de textes.	La hiérarchie est avertie. Les ajustements proposés sont pertinents. Le planning est mis à jour.
C6.2.4	Ajuster le planning en cas de modifications demandées par le client ou consécutivement à des imprévus.	Le réseau de partenaires et de sous-traitants : - partenaires et interlocuteurs ; - fabricants et fournisseurs. Les bases de données techniques de l'entreprise.	Les ajustements liés aux modifications décidées sont pris en compte.
Savoirs technologiques associés : S4 – S5			

CAPACITÉS 6 : GÉRER / CONTRÔLER

C6.3 Contrôler la conformité et la qualité

	Être capable de	Conditions	Résultats attendus
C6.3.1	S'assurer du bon état et du fonctionnement des outils et machines.	Sur site. Le planning. Le cahier des contenus. La maquette.	Les matériels fonctionnent.
C6.3.2	Effectuer un contrôle quantitatif et qualitatif des livraisons et des stocks : éléments, matériaux, produits, composants...	L'ouvrage. La fiche d'intervention. Les fiches techniques des matériaux et matériels. L'équipe de l'entreprise. Le véhicule.	La quantité et la qualité sont vérifiées et les anomalies éventuelles sont signalées.
C6.3.3	Vérifier l'adaptation des modes opératoires à la fabrication.	Le bon de commande et de livraison. Les outils et l'outillage. Le réseau de partenaires et de sous-traitants :	Les solutions choisies sont conformes aux techniques à mettre en œuvre.
C6.3.4	Vérifier la conformité du marquage en début, en cours et en fin d'opération.	- partenaires et interlocuteurs ; - fabricants et fournisseurs. Les bases de données techniques de l'entreprise.	Le marquage est réalisé conformément au cahier des contenus.
Savoirs technologiques associés : S4 – S5 – S6			

CAPACITÉS 6 : GÉRER / CONTRÔLER

C6.4 Gérer la sécurité et l'environnement

	Être capable de	Conditions	Résultats attendus
C6.4.1	Respecter les impératifs d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie.	Les règles d'hygiène et de sécurité. L'atelier ou le site d'intervention.	Les règles de sécurité ainsi que les règles environnementales (relatives à l'utilisation des matériels et des EPI, à la gestion des produits dangereux...) sont respectées.
C6.4.2	S'informer des autorisations administratives nécessaires à l'installation de la zone d'intervention.	L'équipe de production. Les matériaux et les produits. Les outils et l'outillage. Les machines et matériels.	Les procédures d'autorisation et les documents officiels sont connus (délais, formulaires, circuit administratif).
C6.4.3	Organiser les zones d'intervention : - accès et circulations ; - isolement de la zone de travail ; - stockage et protection des approvisionnements ; - accès aux énergies et aux fluides.	Les véhicules de l'entreprise. Les fiches techniques des matériaux, des produits et des machines. Moyens de protection individuels et collectifs de sécurité. Dispositifs de collecte et gestion des déchets (bennes, containers, signalisation...)	L'organisation permet : - une circulation aisée ; - l'efficacité des interventions ; - la protection des biens et des personnes ; - le respect de l'environnement ; - le confort de l'équipe d'intervention.
C6.4.4	Ranger les différents espaces (stockage, atelier, véhicule...)	Document unique. Liste des personnels et des habilitations nécessaires.	Le rangement est rationnel et en conforme aux règles de sécurité.
C6.4.5	Organiser et vérifier le nettoyage de la zone de travail, le tri sélectif et l'évacuation réglementaire des déchets.	Cahier des contenus. Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé, sur chantier. Plan d'évacuation et de secours.	Le nettoyage et le tri des déchets sont effectifs. Les bennes et containers sont repérés. L'enlèvement et l'évacuation sont effectués.

Savoirs technologiques associés : S4 – S5 – S6

CAPACITÉS 7 : MAINTENIR

C7.1 Maintenir en état les matériels, les équipements et les outillages

	Être capable de	Conditions	Résultats attendus
C7.1.1	Assurer les opérations de maintenance de premier niveau.	Le cahier d'entretien des machines. Les fiches techniques des matériaux, des produits.	La maintenance est effectuée régulièrement avec soin et méthode. Les problèmes sont signalés.
C7.1.2	Compléter les documents de maintenance ou d'entretien.	Les règles d'hygiène et de sécurité. L'atelier.	Les opérations sont consignées avec régularité et exactitude.
C7.1.3	Vérifier périodiquement l'état des matériels et des outillages conformément aux préconisations du constructeur en respectant les règles de sécurité.	L'équipe de production. Les matériaux et les produits. Les outils et l'outillage. Les machines et matériels. Les véhicules de l'entreprise.	Les matériels et les outillages sont utilisables en toute sécurité. Le matériel est protégé.

Savoirs technologiques associés : S4 – S5 – S6

CAPACITÉS 8 : COMMUNIQUER

C8.1 Communiquer au sein de l'entreprise et avec les différents partenaires

	Être capable de	Conditions	Résultats attendus
C8.1.1	Communiquer avec un collègue, un partenaire, un fournisseur, un client, une autorité hiérarchique...	Le cahier des contenus. La maquette. Les documents et les fiches de suivi. L'ouvrage. La fiche d'intervention. Les matériaux et les produits. Les machines et matériels. Le matériel informatique. Les moyens d'expression écrite et orale : courrier, téléphone, internet, projection, multimédia... Les acteurs du projet : équipe de l'entreprise, clients, entreprises partenaires, sous-traitants, fournisseurs.	La formulation et le vocabulaire sont adaptés à l'interlocuteur. L'image de l'entreprise est valorisée.
C8.1.2	Choisir des modes et des moyens de communication appropriés.		Les modes (oral, écrit ou graphique) et les moyens (téléphone, courriel, visio-conférence, croquis...) sont adaptés au type d'information à transmettre et aux interlocuteurs.
C8.1.3	Rendre compte du travail effectué.		L'activité réalisée, les difficultés rencontrées et les résultats obtenus sont correctement transmis.
C8.1.4	Prendre part à un brief créatif.		Les contenus des réunions sont compris et correctement transmis si nécessaire.
C8.1.5	Se conformer aux usages liés aux lieux d'interventions et au contexte.		Le comportement et la tenue sont adaptés. Les consignes d'usage du lieu sont respectées.

Savoirs technologiques associés : S4 – S5 – S7

Savoirs technologiques associés

S1 - Cultures artistiques

- 1.1 - Histoire de l'art et du design
- 1.2 - Histoire de l'art liée au métier

S2 - Arts appliqués

- 2.1 - Moyens de traduction
- 2.2 - Analyse et propositions d'arts appliqués

S3 - Représentation graphique

- 3.1 - Systèmes de représentation
- 3.2 - Outils de représentation

S4 - Techniques et procédés

- 4.1 - Procédés de préparation technique
- 4.2 - Procédés de préparation informatique
- 4.3 - Préparation des supports
- 4.4 - Techniques de réalisation
- 4.5 - Conditionnement, transport et stockage

S5 - Matériels et matière d'œuvre

- 5.1 - Matériels
- 5.2 - Produits et matériaux

S6 - Hygiène, sécurité et environnement

- 6.1 - Sécurité des personnes et des ouvrages
- 6.2 - Ergonomie
- 6.3 - Accessibilité aux personnes handicapées

S7 - Communication

- 7.1 - Communication interne et externe

MISE EN RELATION DES COMPÉTENCES ET DES SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS

COMPÉTENCES		SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS						
		S 1	S 2	S 3	S 4	S 5	S 6	S 7
C1	1 – Collecter, classer et hiérarchiser les informations.	X	X		X			
	2 – Repérer et identifier les caractéristiques graphiques, esthétiques et stylistiques.	X	X	X				
	3 – Repérer et identifier les caractéristiques techniques.				X	X		
C2	1 – Présenter des solutions graphiques et esthétiques.		X	X				
	2 – Présenter des solutions techniques.			X	X			
	3 – Traduire graphiquement et numériquement des intentions.		X	X				
	4 – Composer une maquette numérique.			X	X	X		
C3	1 – Identifier les étapes de réalisation.				X	X		
	2 – Préparer les matériels, les équipements, les outils, les matériaux.				X	X	X	
	3 – Préparer les fichiers pour la production.				X			
	4 – Préparer les supports.				X	X	X	
C4	1 – Réaliser les opérations de découpe et de finition du marquage.				X	X	X	
	2 – Réaliser les opérations de gravure et leurs finitions.				X	X	X	
	3 – Réaliser les opérations d'impression numérique et leurs finitions.				X	X	X	
	4 – Réaliser les opérations d'impression 3D et leurs finitions.				X	X	X	
C5	1 – Appliquer un marquage sur des surfaces planes ou en volumes.				X	X	X	
	2 – Poser le marquage sur sites.				X	X	X	
C6	1 – Gérer un environnement informatique.		X	X	X			
	2 – Gérer les délais.				X	X		
	3 – Contrôler la conformité et la qualité.				X	X	X	
	4 – Gérer la sécurité et l'environnement.				X	X	X	
C7	1 – Maintenir en état les matériels, les équipements et les outillages.				X	X	X	
C8	1 – Communiquer au sein de l'entreprise et avec les différents partenaires.				X	X		X

CONNAISSANCES ASSOCIÉES

Compétences et connaissances

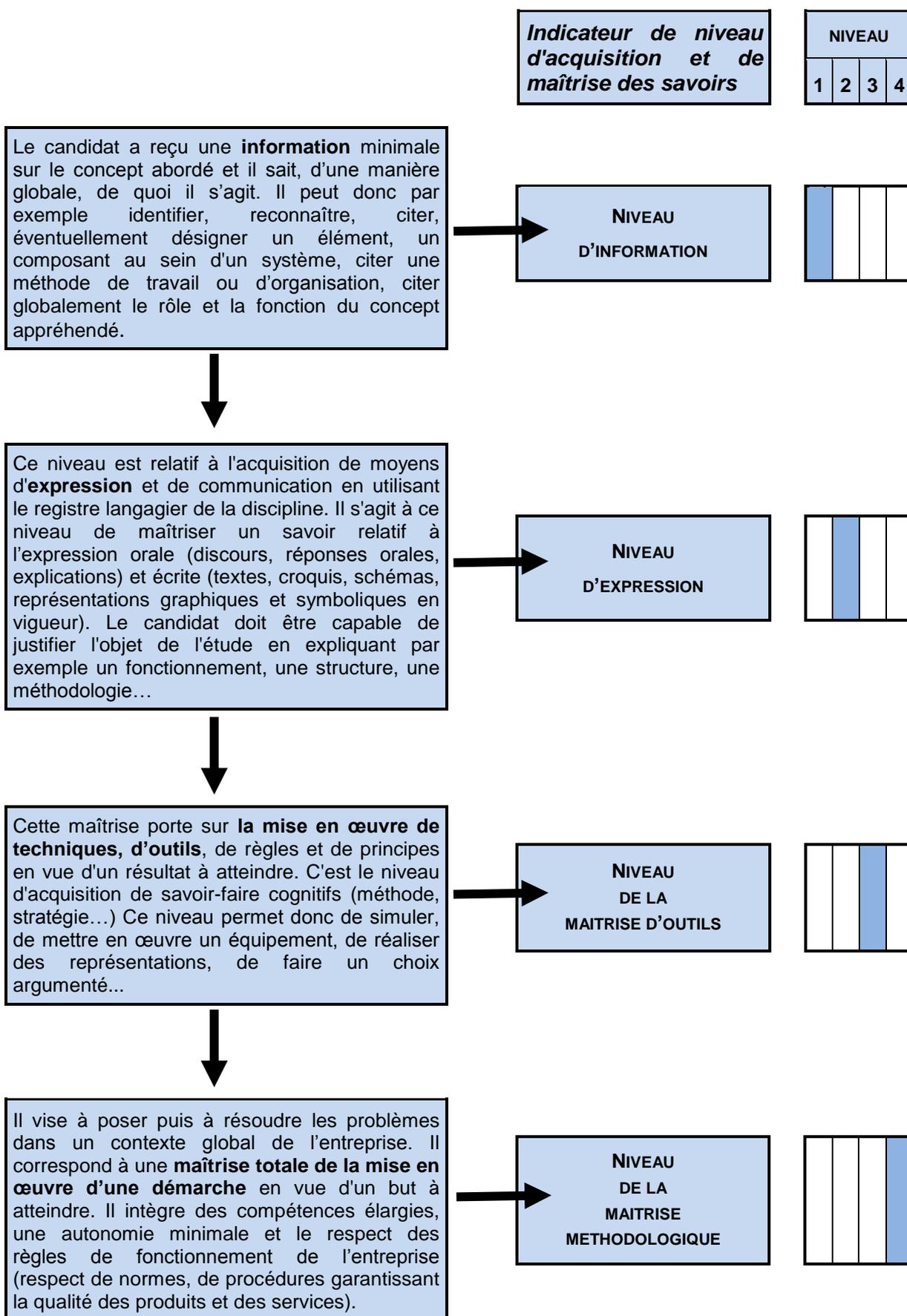
La compétence est la *mobilisation d'un répertoire de ressources (connaissances, capacités cognitives, procédurales, relationnelles...)* pour résoudre un problème dans une situation déterminée (Guy Le Boterf). De ce point de vue, la compétence est ce qui organise l'action professionnelle, lui donnant pertinence et efficacité (Philippe Astier).

Suivant cette définition, l'élève (ou l'apprenti) doit, dans une situation donnée, mobiliser des éléments de savoir, tant pour comprendre cette situation que pour développer ou mettre en œuvre les compétences qui lui permettront d'agir. C'est donc en tant que ressources que les connaissances sont mobilisées dans les compétences pour réaliser des tâches (ou des activités), plus ou moins complexes sur le plan cognitif.

Niveaux d'acquisition

Le degré de complexité et d'abstraction des tâches (ou des activités) réalisées par l'élève (ou l'apprenti) est étroitement lié aux situations rencontrées et aux niveaux d'acquisition des *connaissances associées* que ces situations mobilisent dans chaque compétence. Il convient donc de situer ces niveaux d'acquisition suivant le niveau attendu des tâches (ou des activités).

Spécification des niveaux d'acquisition et de maîtrise des savoirs



S1 – Cultures artistiques

S1.1 – Histoire de l'art et du design

On favorisera :

- le développement de la capacité à identifier les caractéristiques propres à un style ou un mouvement artistique ;
- le développement de la capacité à reconnaître les liens entre les caractères esthétiques des œuvres et l'évolution des techniques y compris dans la création contemporaine.

Les musées, les événements professionnels divers, salons, expositions, les catalogues de ventes d'objets d'art, fourniront un support à certaines études.

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
S1.1.1 - Histoire de l'art. Les principaux courants artistiques et les styles de l'invention de l'imprimerie à nos jours, en occident (peinture, sculpture, mobilier, architecture, arts graphiques...)	À partir d'une documentation ou en présence d'œuvres et/ou d'objets dans le cadre d'une demande limitée : <ul style="list-style-type: none">- identifier les courants artistiques et les styles ;- situer chronologiquement et géographiquement les réalisations ;- connaître les principales caractéristiques des principaux courants artistiques et styles ;- dégager les caractéristiques communes aux productions d'une même époque en référence aux pièces significatives de celle-ci ;- repérer la relation forme/fonction d'une œuvre ou d'un objet ;- identifier les caractéristiques esthétiques et techniques liées :<ul style="list-style-type: none">· à la destination ;· aux sources d'inspiration ;- aux contraintes techniques.				

S1 – Cultures artistiques

S1.2 : Histoire de l'art liée au métier

Des références significatives seront choisies comme support de compréhension et d'analyse de l'évolution du métier dans l'histoire.

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
S1.2.1 : Histoire du signe et de l'écriture : - des origines à nos jours.	D'après une documentation ou une production liée aux domaines de la communication, dans le cadre d'une demande limitée et accompagnée : - situer dans le temps et géographiquement les principaux courants ou styles auxquelles peuvent se référer les pièces étudiées ; - indiquer les principales productions liées aux domaines de la communication selon les périodes ; - identifier les caractéristiques d'un ouvrage en fonction d'une époque ; - dégager les caractéristiques communes aux productions d'une même époque ; - repérer les apports esthétiques liés à l'évolution des techniques de communication.				
S1.2.2 : Les supports de communication : - des origines du support à nos jours ; - la réclame, la publicité, la signalétique, l'enseigne ; - les supports peints, imprimés, gravés, numériques.					
S1.2.3 : Le rapport textes / images en communication urbaine : - du XIX ^{ème} à l'ère numérique.					
S1.2.4 : Les grandes évolutions des techniques de communication du XIX^e à l'ère numérique : - manuelles, mécaniques et numériques.					

S2 – Arts appliqués

La formation en arts appliqués se fixe pour objectif l'appropriation de méthodes d'observation et de représentation et la sensibilisation aux processus de création.

Cela suppose :

- la prise en compte des données et des contraintes ;
- la connaissance des moyens d'expressions graphiques appropriés (traditionnels et numériques) ;
- la mise en œuvre des pratiques de réalisations graphiques et techniques.

S2.1 : Moyens de traduction

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
<p>S2.1.1 : Les outils traditionnels et numériques.</p> <p>Outils traditionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - crayons, feutres, fusains, craies, peintures... <p>Outils numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - logiciels de création numérique (retouche d'image, mise en page, vectorisation...), appareils de prise de vues, palette graphique... 	<p>Dans le cadre d'une demande limitée liée à la profession, permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification et la traduction des constituants plastiques ; - l'observation et représentation d'un modèle réel ou figuré ; - l'organisation et la composition d'un marquage, d'une signalétique ou d'une décoration graphique : <ul style="list-style-type: none"> · simplification, géométrisation, stylisation d'une forme ; · interprétation, modification, transposition, combinaison, adaptation d'une forme ; - l'utilisation des différents moyens de traduction graphique et colorée ; - la traduction des effets de matière et de texture. 				
<p>S2.1.2 : Les moyens graphiques, plastiques, chromatiques et volumiques.</p> <p>La couleur (harmonies, contrastes, nuances...)</p> <p>Règles typographiques et lettrages.</p> <p>Principes d'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rapport texte/image ; - rythmes ; - composition sur des surfaces et des volumes ; - ... <p>Techniques de simplification, géométrisation, stylisation...</p> <p>Techniques de traduction des constituants plastiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - graphismes et formes ; - couleurs, valeurs, matières et textures ; - effets et rendus de la lumière ; - espaces et volumes. 					

S2.2 : Analyse et proposition d'arts appliqués

<p>S2.2.1 - Le cahier des charges et/ou la demande client. Contexte. Besoins. Exigences. Contraintes.</p>	<p>Permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la prise en compte des données et des contraintes d'une demande ; - l'identification des caractéristiques d'une production issue du domaine professionnel ; - la recherche des solutions en fonction d'une demande simple en lien avec le travail réalisé en atelier ; - l'expression d'une intention graphique - l'utilisation des moyens d'expressions traditionnels et numériques. 				
<p>S2.2.2 – Les fonctions d'une production issue du domaine professionnel. Fonction d'usage (informative, illustrative, commerciale...) Fonction esthétique. Fonction culturelle.</p>					
<p>S2.2.3 – La méthodologie. Investigation. Expérimentation. Réalisation. Communication.</p>					

S3 – Représentation graphique

On développera dans le cadre du CAP l'apprentissage des représentations graphiques normalisées nécessaires à la présentation des propositions pour expliquer et argumenter la pertinence des choix techniques retenus.

S3.1 : Systèmes de représentation

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
S3.1.1 : Les différents types de représentation. Croquis, schéma, esquisse, plan...	Permettre un relevé simple, manuel ou numérique, sur site.				
S3.1.2 : Règles et conventions de représentation techniques. Échelles, cotations, nature des tracés...	Permettre, à partir d'une demande de réalisation simple, d'effectuer numériquement : <ul style="list-style-type: none"> - un calepinage ; - un plan coté ; - un dessin de détail. 				

S3.2 : Outils de représentation.

S3.2.1 : Outils manuels. Croquis, schéma, esquisse à main levée.	Permettre un relevé simple, manuel ou numérique, sur site.				
S3.2.2 : Outils informatisés. Logiciels professionnels de DAO. Consultation de banques de données.	Permettre, à partir d'une demande de réalisation simple, d'effectuer numériquement : <ul style="list-style-type: none"> - un calepinage ; - un plan coté ; - un dessin de détail. 				

S4 – Techniques et procédés

S4.1 Procédés de préparation technique

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
S4.1.1 Les étapes de réalisation d'un marquage dans les domaines de : <ul style="list-style-type: none"> - la découpe d'adhésifs ; - l'impression numérique ; - l'impression 3D ; - la gravure. 	Permettre, à partir d'une demande, de réaliser un marquage qui respecte les exigences du métier. Connaissance de l'utilisation de l'outil. Permettre de hiérarchiser et d'optimiser les phases de réalisation. Permettre l'utilisation de l'outil (réglage buses, lame...) et de son chargement (adhésifs, matériaux 3D...) Permettre d'adapter les différentes phases préparatoires spécifiques à chaque outil et les adapter au travail à réaliser.				
S4.1.2 La chronologie des phases de réalisation.					
S4.1.3 Les matériaux et les matériels nécessaires à chaque phase de réalisation.					
S4.1.4 Les modes opératoires de chaque phase, pour la réalisation d'une partie ou de l'ensemble de l'ouvrage.					

S4.2 Procédés de préparation informatique

S4.2.1 Les fichiers et les réseaux.	Identifier les différents supports de stockage. Connaître l'architecture d'un réseau pour permettre la récupération ou la sauvegarde d'un fichier.				
S4.2.2 Les logiciels professionnels liés aux machines.	Permettre l'enregistrement des fichiers dans un format adapté. Permettre la vectorisation (de l'image et du texte). Permettre la retouche de l'image.				
S4.2.3 Les logiciels graphiques de traitement du texte et de l'image.	Permettre la production de fichiers adaptés à la réalisation des ouvrages. Permettre la protection des données, et le respect des droits à l'image et des droits d'auteur.				

S4.3 Préparation des supports

S4.3.1 Les consommables : encres, lames de découpe, fraises de gravure, agents nettoyants...	Connaître les caractéristiques techniques des différents matériaux et leurs utilisations spécifiques.				
S4.3.2 Les supports rigides : <ul style="list-style-type: none"> - plans : panneau PVC, sandwich, verre... ; - courbes : carrosserie, objets, élément de décors. 	Permettre le chargement des machines. Permettre la mise au format des supports et leur préparation si nécessaire (peinture, perçage...)				
S4.3.3 Les supports souples : vinyles, textiles, bâches...	Permettre l'adhérence des matériels sur les supports (nettoyage, dégraissage...)				

S4.4 : Techniques de réalisation

S4.3.1 Découpe : - découpe manuelle ; - découpe sur machines à commande numérique (fraiseuse, laser, plotter...)	En réponse à une demande de réalisation limitée, permettre : - l'utilisation d'outils manuels ; - le pilotage des machines de découpe, de gravure et d'impression ; - l'application des vinyles sur des surfaces planes et courbes (façade, vitrine, carrosserie...)					
S4.3.2 Gravure. Gravure sur machine à commande numérique.						
S4.3.3 Impression numérique 2D et 3D.						
S4.3.4 Applications manuelles : - surfaces planes ; - surfaces courbes.		Permettre la réalisation de l'ouvrage.				
S4.3.5 Assemblage et installation. En atelier et sur site : - collage, adhésivage ; - perçage, vissage ; - scellement béton ou chimique ; - autres...						

S4.5 : Conditionnement, transport et stockage

S4.5.1 Moyens et techniques de conditionnement, de stockage et de chargement : - caractéristiques des produits et des ouvrages à déplacer (masse, volume, condition d'équilibre, quantité...) ; - principes de conditionnement et de stockage (calage, protection, sanglage, signalisation...)	En réponse à une demande de réalisation limitée : - connaître les différentes techniques de conditionnement et de chargement ; - permettre le stockage et le transport d'un ouvrage.				
---	--	--	--	--	--

S5 – Matériels et matière d'œuvre

S5.1 Matériels

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
S5.1.1 Outillages : - d'échenillage : - stylet. - de pose : - raclette plastique et feutre ; - pulvérisateur ; - décapeur thermique ; - ... - de découpe : - scie circulaire ; - cutter ; - ... - de finition : - presse à œillet ; - perceuse ; - ... - de gravure : - seringue pneumatique à peinture.	Dans le cadre d'une demande de réalisation simple : - connaître la spécificité des machines et des outillages ; - connaître le matériel adapté à la réalisation ; - permettre : · le respect des consignes et règles de sécurité liées aux machines et à l'outillage ; · l'utilisation du matériel.				
S5.1.2 Machines de l'atelier : Découpe et collage : - plotter de découpe ; - laser de découpe ; - presse à chaud ; - ... Gravure : - machine à graver ; - ... Impression numérique et finitions : - imprimante numérique ; - lamineur ; - ... Impression 3D : - machine impression 3D.					
S5.1.3 Maintenance : Procédures de contrôle et de maintenance (nettoyage et changement de consommable) du matériel.					

S 5.2 Produits et matériaux

<p>Supports rigides :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plastiques (PMMA, ABS, PVC, PET...); - panneau sandwich ; - panneau composite ; - bois ; - verre ; - aluminium ; - laiton ; - inox ; - acier ; - magnétique ; - carton ; - ... <p>Supports souples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bâches ; - papiers ; - tissus ; - ... <p>Vinyles adhésifs :</p> <p><u>Pour découpe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - polymère - monomère ; - coulé ; - dépoli ; - rétro-réfléchissant ; - de masquage ; - flock et flex ; - ... <p><u>Pour impression numérique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - polymère ; - monomère ; - micro-perforé ; - flex ; - coulé ; - ... <p><u>Techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - anti UV ; - anti chaleur ; - anti casse ; - miroir sans teint ; - décoratif ; - ... <p>Finition de protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - films de lamination ; - vernis ; - encapsulage ; - ... 	<p>Connaître les principales conditions d'utilisation des produits et des matériaux.</p> <p>Connaître les qualités esthétiques des produits et des matériaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aspect ; - couleur ; - ... <p>Connaître les qualités physiques et chimiques des produits et des matériaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - résistance ; - compatibilité entre matériaux ; - ... <p>Connaître l'impact écologique des produits et des matériaux.</p> <p>Connaître les grandes familles de matériaux et de produits.</p>				
---	--	--	--	--	--

<p>Fixation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - colle ; - vis ; - entretoise ; - œillet ; - adhésif double-face ; - ... <p>Encres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aqueuse ; - solvant ; - UV ; - de sublimation ; - latex ; - ... <p>Peintures.</p> <p>Nettoyage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - agent nettoyant ; - solvants ; - ... 	<p>Connaître les principales conditions d'utilisation des produits et des matériaux.</p> <p>Connaître les qualités esthétiques des produits et des matériaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aspect ; - couleur ; - ... <p>Connaître les qualités physiques et chimiques des produits et des matériaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - résistance ; - compatibilité entre matériaux ; - ... <p>Connaître l'impact écologique des produits et des matériaux.</p> <p>Connaître les grandes familles de matériaux et de produits.</p>				
---	--	--	--	--	--

- S6 Hygiène, sécurité et environnement

S6.1 Sécurité des personnes et des ouvrages

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
<p>La prévention des risques professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - utilisation des matières dangereuses ; - protections sur le poste de travail ; - précautions à respecter dans l'atelier et sur chantier. <p>Le traitement des déchets : tri (destruction ou revalorisation), stockage, évacuation.</p> <p>Les circuits d'élimination des déchets sur le chantier.</p> <p>L'élimination des fluides.</p> <p>Le risque lié à l'utilisation des encres, colles, vernis et solvants.</p> <p>Les étiquettes et fiches de données de sécurité des produits (FDSP)</p> <p>Les dispositifs de protection collective (hotte d'aspiration)</p> <p>Les équipements de protection individuelle (EPI)</p>	<p>En réponse à une demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'informer sur les précautions à respecter et les appliquer strictement ; - permettre : <ul style="list-style-type: none"> • un comportement adéquat à adopter à l'atelier ; • le respect des dispositions d'hygiène et de sécurité à mettre en œuvre. 				
<p>Programme de formation au travail en hauteur (utilisation).</p> <p>Les équipements liés au travail en hauteur.</p>	<p>Citer les conditions d'utilisation des différents types d'échafaudages.</p> <p>Connaître et respecter les règles d'utilisations des différents types d'échafaudages.</p>				

S6.2 Ergonomie

<p>Les gestes et postures à adopter sur le poste de travail.</p> <p>L'adaptation du poste de travail à la morphologie de l'opérateur.</p> <p>L'évolution du poste liée aux techniques et aux matériels.</p>	<p>Connaître et respecter les principes généraux d'ergonomie.</p>				
---	---	--	--	--	--

S6.3 Accessibilité aux personnes handicapées

<p>Respect des recommandations professionnelles (<i>référentiel AFNOR</i>) et des normes relatives aux Établissements Recevant du Public (ERP) :</p> <ul style="list-style-type: none">- hauteurs (zone haptique, zone visuelle, zone visuelle éloignée...);- couleurs (contraste, brillance, luminance...);- éléments tactiles et/ou podotactiles (relief, braille, épaisseur...);- emplacements (lieu et support)- typographie (types, dimensions, espacement...);- aspect des matériaux.	<p>En réponse à une demande :</p> <ul style="list-style-type: none">- s'informer sur les préconisations à respecter ;- permettre le respect des dispositions et des recommandations professionnelles, et des normes relatives aux ERP.				
--	---	--	--	--	--

S7 – Communication

S7.1 Communication interne et externe

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
S7.1.1 Les éléments de communication : <ul style="list-style-type: none">- les niveaux de langage ;- le vocabulaire professionnel et technique ;- la hiérarchie de l'information ;- les situations de communication (contexte, acteurs, message et objectif) ;- les règles de communication de l'entreprise.	Permettre : <ul style="list-style-type: none">- l'identification du ou des destinataire(s) relatif(s) à l'information à transmettre ;- la sélection et l'organisation des informations à transmettre ;- la transmission des informations, des données, des consignes de façon claire et concise en utilisant les moyens de communication adaptés et s'assurer de la bonne réception des informations.				
S7.1.2 Les moyens de communication : <ul style="list-style-type: none">- courrier postal, courrier électronique, réseaux sociaux...- logiciel de présentation, image, son, vidéo... ;- téléphone, internet, télécopie...					

Lexique

Adhésivage :

L'adhésivage est une opération consistant à poser un adhésif double face au verso de visuels que l'on souhaite coller sur une structure déjà existante ou sur un support rigide.

Cahier des contenus :

Un cahier des contenus est un document référentiel d'un projet. Il regroupe l'ensemble des informations relatives au dossier : maquettes, formats, supports, marquages, références couleurs, fixations...

Calepinage :

Effectuer un calepinage consiste à réaliser l'agencement ou l'assemblage de différents éléments (en impression ou en découpe) pour constituer un ensemble optimisé.

Ébavurage :

L'ébavurage est une opération manuelle ou mécanique ayant pour but d'enlever, sur une pièce usinée et/ou découpée, l'excès de matière appelé « bavure ».

Le moyen le plus simple pour ébavurer est l'abrasion manuelle, à la lime, au papier abrasif ou à la ponceuse.

Encapsulage :

L'encapsulage est une technique de plastification qui consiste à envelopper des ouvrages d'un film plastique. L'ouvrage encapsulé est enfermé hermétiquement dans son enveloppe plastique et est ainsi rendu totalement étanche, permettant une utilisation en extérieur. L'encapsulage protège les ouvrages contre l'usure, l'effacement, l'altération des couleurs et permet de les présenter de manière à les mettre en valeur. Avec des épaisseurs différentes, les visuels peuvent être plus ou moins rigides. Quelque soit l'épaisseur, les encapsulages restent toujours souples et enrollables.

Entretoise :

Une entretoise est un système de fixation souvent utilisé en signalétique et qui permet de créer un espace entre un mur et un panneau. Les entretoises sont en inox, PVC colorées ou invisibles.

Flock et flex :

Le flock et le flex sont des vinyles thermocollants pour marquages de textiles par flockage. Ils se découpent sur un plotter et s'impriment sur une presse à chaud. Le flex a un aspect lisse et brillant et le flock, un aspect, visuel et tactile, velours. Il existe différents flex (de découpe, à effets et imprimables).

Imprimante numérique :

Une Imprimante numérique est une machine d'impression permettant de sortir en quadrichromie :

- des adhésifs opaques ou transparents ;
- de la bâche en PVC.

Lamineur :

Un lamineur est un appareil servant à disposer un film adhésif de protection (anti-UV, anti-tag...) sur une plaque (voir : panneau sandwich). S'emploie plutôt pour une utilisation en extérieur.

Machine à graver :

Une machine à graver peut être manuelle ou laser. Elle permet d'inscrire en creux des indications typographiques ou des dessins au trait sur une plaque de laiton, d'aluminium ou de plexiglass et dérivés. De nombreuses options lui permettent de s'adapter à la gravure, à la découpe ou à différents types d'usinage (fraisage).

Maquette numérique :

La maquette numérique est une conception graphique réalisée informatiquement avec un logiciel de DAO.

Marquage :

Le marquage désigne le fait de marquer, ou le résultat de cette action. Dans le domaine de la signalétique et du décor graphique, les techniques les plus utilisées sont l'application de vinyle, la gravure, l'impression numérique.

Panneau composite :

Un panneau composite est un matériau constitué de fibres (fibres de verre, de bois,...) noyées dans une matrice résine (résine polyester par exemple).

Panneau sandwich :

Un panneau sandwich est constitué de deux plaques qui ensèrent une couche (par exemple : mousse de Polyuréthane coincée entre deux plaques d'aluminium). Il s'emploie comme support d'adhésifs opaques mono couleur ou quadrichromie.

Presse à œillets :

Une presse à œillets est un appareil servant à percer et poser des œillets (par exemple sur une bâche) qui assureront la rigidité du trou de manière à passer une attache de fixation.

Signalétique :

La signalétique a vocation à indiquer, guider, informer, un utilisateur dans un espace intérieur ou extérieur. Elle est apposée sur des murs, des vitrines, au sol, des panneaux ou des objets. Elle utilise des signes (chiffres, pictogrammes, logos, couleurs symboliques...) et/ou des mots. Support de communication, elle se doit d'être compréhensible et de mettre en valeur l'information et l'image graphique à véhiculer. La gamme de signalétique est vaste : de la plaque de porte, à la vitrophanie, en passant par le panneau directionnel.

Seringue pneumatique :

Une seringue pneumatique est un appareil servant à déposer de l'encre dans le creux d'une gravure (voir : machine à graver) effectuée dans une plaque, si cette dernière ne dispose pas d'une couche de coloration sur l'arrière.

Zone haptique :

La zone haptique, appelée également zone tactile, est la zone où les malvoyants et non-voyants vont chercher, de manière naturelle, les informations nécessaires à leur orientation de manière autonome au sein d'un bâtiment. En complément de la signalétique visuelle, la signalétique tactile et podotactile utilise la retranscription de l'information en relief et/ou en écriture braille.

ANNEXE 2

Période de formation en milieu professionnel (PFMP)

Certificat d'aptitude professionnelle « Signalétique et décors graphiques »

1. Objectifs :

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Ces compétences sont mises en œuvre dans les activités définies par le référentiel des activités professionnelles.

La période de formation en milieu professionnel permet d'exercer des activités d'atelier, de chantier et d'intervenir sur des ouvrages existants. Dans le cadre du référentiel, elle intervient en complément de la formation en établissement en permettant notamment l'utilisation d'autres matériels.

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de douze semaines sur un cycle de deux ans. Une organisation en trois périodes sera privilégiée.

La période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports de l'évaluation prévue en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation.

2. Durée et modalités :

2.1. Candidats relevant de la voie scolaire :

Le choix des dates des périodes de formation en milieu professionnel est laissé à l'initiative de l'établissement, en concertation avec les milieux professionnels et les conseillers de l'enseignement technologique, pour tenir compte des conditions locales.

Les lieux choisis et les activités confiées à l'élève pendant les différentes séquences de formation en milieu professionnel doivent permettre de répondre aux exigences des objectifs définis ci-dessus.

Un candidat qui, pour une raison de force majeure dûment constatée, n'a pu effectuer ses périodes de formation en milieu professionnel peut être autorisé par le recteur à se présenter à l'examen, le jury étant tenu informé de sa situation.

La recherche de l'entreprise d'accueil est assurée par l'équipe pédagogique de l'établissement en fonction des objectifs de formation (circulaire n° 2016-053 du 29 mars 2016, B.O. n° 13 du 31 mars 2016).

La période de formation en milieu professionnel doit faire l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant les élèves et le chef d'établissement où ils sont scolarisés. La convention est établie conformément à la convention type définie par la circulaire n° 2016-053 du 29 mars 2016. La convention comprend une annexe pédagogique ainsi qu'un livret de formation précisant les modalités et le contenu des périodes de formation en milieu professionnel.

Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié.

L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève et l'évaluation de l'épreuve EP3.

2.2. Candidats relevant de la voie de l'apprentissage :

La formation fait l'objet d'un contrat conclu entre l'apprenti et son employeur conformément aux dispositions du Code du travail.

Le document de liaison établi par le centre de formation d'apprentis en concertation avec le conseiller de l'enseignement technologique et les représentants locaux du secteur professionnel précise les modalités et le contenu des formations en milieu professionnel. Les activités confiées à l'apprenti doivent respecter les objectifs définis ci-dessus.

2.3. Candidats relevant de la voie de la formation continue :

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de douze semaines.

Toutefois, les candidats de la formation continue peuvent être dispensés des périodes de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le secteur du diplôme.

Annexe 3 a

Unités professionnelles constitutives du diplôme U1, U2, U3

Certificat d'aptitude professionnelle « Signalétique et décors graphiques »

COMPÉTENCES UNITÉS	U1	U2	U3
C1 – S'INFORMER, ANALYSER			
C1.1 – Collecter, classer et hiérarchiser les informations.	X		
C1.2 – Repérer et identifier les caractéristiques graphiques, esthétiques et stylistiques.	X		
C1.3 – Repérer et identifier les caractéristiques techniques.		X	
C2 – PROPOSER			
C2.1 – Présenter des solutions graphiques et esthétiques.	X		
C2.2 – Présenter des solutions techniques.		X	
C2.3 – Traduire graphiquement et numériquement des intentions.	X		
C2.4 – Composer une maquette numérique.		X	
C3 – PRÉPARER			
C3.1 – Identifier les étapes de réalisation.		X	
C3.2 – Préparer les matériels, les équipements, les outils, les matériaux.			X
C3.3 – Préparer les fichiers pour la production.			X
C3.4 – Préparer les supports.			X
C4 – RÉALISER			
C4.1 – Réaliser les opérations de découpe et de finition du marquage.			X
C4.2 – Réaliser les opérations de gravure et leurs finitions.			X
C4.3 – Réaliser les opérations d'impression numérique et leurs finitions.			X
C4.4 – Réaliser les opérations d'impression 3D et leurs finitions.			X
C5 – POSER			
C5.1 – Appliquer un marquage sur surfaces planes et en volumes.			X
C5.2 – Poser le marquage sur sites.			X
C6 - GÉRER, CONTRÔLER			
C6.1 – Gérer un environnement informatique.		X	
C6.2 – Gérer les délais.			X
C6.3 – Contrôler la conformité et la qualité.			X
C6.4 – Gérer la sécurité et l'environnement.			X
C7 - MAINTENIR			
C7.1 – Maintenir en état les matériels, les équipements et les outillages.			X
C8 - COMMUNIQUER			
C8.1 – Communiquer au sein de l'entreprise et avec les différents partenaires.			X

Unités d'enseignement général UG1, UG2, UG3, UG4, UF

Unité UG1 : Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique

Le programme d'enseignement de français pour les classes préparatoires au CAP est défini à l'annexe de l'arrêté du 08 janvier 2010 (BO n° 8 du 25 février 2010).

Le programme d'enseignement d'histoire-géographie pour les classes préparatoires au CAP est défini à l'annexe de l'arrêté du 08 janvier 2010 modifié (BO n° 8 du 25 février 2010).

Le programme d'enseignement moral et civique pour les classes préparatoire au CAP est défini à l'annexe de l'arrêté du 12 juin 2015 (BO spécial n°6 du 25 juin 2016).

Unité UG2 : Mathématiques-sciences physiques et chimiques

Le programme d'enseignement de mathématiques et de sciences physiques et chimiques pour les classes préparatoires au CAP est défini à l'annexe de l'arrêté du 08 janvier 2010 (BO n° 8 du 25 février 2010).

Unité UG3 : Langues vivantes étrangères

Le programme d'enseignement de langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au CAP et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel est défini à l'annexe de l'arrêté du 10 février 2009 (BO spécial n° 2 du 19 février 2009).

Unité UG4 : Éducation physique et sportive

Le programme d'enseignement d'éducation physique et sportive pour les classes préparatoires au CAP et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel est défini à l'annexe de l'arrêté du 10 février 2009 (BO spécial n° 2 du 19 février 2009).

Unité facultative UF : Arts appliqués et cultures artistiques

Le programme d'enseignement d'arts appliqués et cultures artistiques pour les classes préparatoires au CAP est défini à l'annexe de l'arrêté du 08 janvier 2010 (BO n° 8 du 25 février 2010).

Annexe 3 b RÈGLEMENT D'EXAMEN

Certificat d'aptitude professionnelle « Signalétique et décors graphiques »			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)		Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Enseignement à distance - candidats individuels	
Épreuves	Unité	Coef.	Modes	Durée	Modes	Durée
UNITÉS PROFESSIONNELLES						
EP 1 – Culture, analyse et réalisation graphiques	UP1	4	CCF*		Ponctuel écrit	4h30
EP 2 – Réalisation d'une maquette numérique et analyse technique d'un marquage	UP2	5	CCF		Ponctuel écrit	6 h
EP 3 – Réalisation d'un marquage	UP3	10 (dont 1 pour la PSE)	CCF		Ponctuel pratique et oral	16 h + 15 mn (dont 1 h de PSE)
UNITÉS GÉNÉRALES						
EG1 – Français et Histoire - Géographie et Enseignement moral et civique	UG1	3	CCF		Ponctuel écrit et oral	2h15
EG2 – Mathématiques-Sciences physiques et chimiques	UG2	2	CCF		Ponctuel écrit	2 h
EG3 – Langue vivante étrangère	UG3	1	CCF		Ponctuel	
EG4 – Éducation physique et sportive	UG4	1	CCF		Ponctuel	
Épreuve facultative : Arts appliqués et cultures artistiques ⁽¹⁾	UF	1	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1h30

(*) Contrôle en cours de formation

⁽¹⁾ seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme

ANNEXE 4

Définition des épreuves

Certificat d'aptitude professionnelle « Signalétique et décors graphiques »

EP1 : Culture, analyse et réalisation graphiques Durée de 4 heures 30	U1 Coefficient 4
--	-----------------------------------

Cette épreuve concerne, en premier lieu, l'analyse stylistique et esthétique de productions liées au domaine professionnel et à l'histoire de l'art et, en second lieu, la réponse à une problématique simple relative au marquage dans le respect d'un cahier des charges.

Elle est composée de deux parties :

- première partie : *Cultures artistiques - analyse formelle et stylistique* ;
- seconde partie : *Arts appliqués - réalisation graphique*.

Objectif et contenu de l'épreuve.

Cette épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat à :

- effectuer, à partir d'un ensemble de documents donnés portant sur un contexte (période, mouvement, style, artiste...), l'analyse stylistique et esthétique de productions liées au domaine professionnel ;
 - exploiter ce corpus documentaire, pouvant être complété d'autres références, pour répondre, dans le respect du cahier des charges, à une problématique simple relative au marquage.
- La réponse prend la forme d'une proposition graphique annotée.

Modes d'évaluation.

Selon le statut du candidat, l'évaluation s'effectue soit en contrôle en cours de formation (CCF), soit par épreuve ponctuelle.

Les activités, les documents ressources, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation.

Première partie : Cultures artistiques - analyse formelle et stylistique (40 points)

Pour la première partie, *Cultures artistiques - analyse formelle et stylistique*, est prioritairement pris en compte la justesse :

- des caractéristiques fonctionnelles et esthétiques (stylistiques et/ou plastiques) ;
- de la situation chronologique ;
- du contexte historique.

Finalité de la première partie d'épreuve.

Il s'agit de vérifier que le candidat est capable, à partir d'une documentation écrite et iconographique correspondant aux domaines et aux périodes historiques définis dans les savoirs associés, d'analyser, de situer, de décrire, de comparer des productions et d'identifier des caractéristiques fonctionnelles, esthétiques et stylistiques.

Cette partie d'épreuve mobilise des moyens écrits et graphiques.

Compétences évaluées.

Cette partie d'épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales du référentiel de certification et des savoirs technologiques qui leur sont associés :

- C1.1 – Collecter, classer et hiérarchiser les informations.
- C1.2 – Repérer et identifier les caractéristiques graphiques, esthétiques et stylistiques.

Critères d'évaluation.

Sont prioritairement pris en compte :

- l'exploitation de la documentation ;
- la justesse de l'identification :
 - des caractéristiques fonctionnelles, esthétiques et stylistiques du sujet d'étude ;
 - de la situation chronologique ;
 - du contexte historique et stylistique ;
- la pertinence des analyses ;
- la qualité graphique.

Évaluation par épreuve ponctuelle.

Durée 1h30.

Cette partie d'épreuve se déroule obligatoirement dans une salle équipée de tables pouvant recevoir trois formats A3 minimum.

Évaluation par contrôle en cours de formation.

Cette partie d'épreuve s'effectue à l'occasion d'une seule situation d'évaluation située dans la deuxième partie de l'année terminale de la formation.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par l'équipe pédagogique de l'établissement.

La durée de la situation d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'épreuve ponctuelle et ne peut excéder le double de celle-ci.

Cette partie d'épreuve se déroule obligatoirement dans une salle équipée de tables pouvant recevoir trois formats A3 minimum.

La proposition de note est établie par les enseignants d'arts appliqués au métier de l'équipe pédagogique, auxquels peuvent être associés des enseignants de spécialité.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

La note définitive est délivrée par le jury.

Seconde partie : Arts appliqués - réalisation graphique (60 points)

Pour la seconde partie, *Arts appliqués - réalisation graphique*, est prioritairement pris en compte :

- la pertinence des solutions proposées ;
- la qualité de la traduction graphique.

Finalité de la seconde partie d'épreuve.

Il s'agit de vérifier que le candidat est capable, à partir d'une problématique simple posée sous la forme de tout ou partie d'un cahier des charges, de proposer des solutions esthétiques et techniques et de les traduire graphiquement. La base documentaire soutenant la demande est identique à celle de la première partie. Elle être complétée d'autres références

Compétences évaluées.

Cette partie d'épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales du référentiel de certification et des savoirs technologiques qui leur sont associés :

C2.1 – Présenter des solutions graphiques et esthétiques.

C2.3 – Traduire graphiquement et numériquement des intentions.

Critères d'évaluation.

Sont prioritairement pris en compte :

- l'exploitation graphique de la documentation pour identifier les caractéristiques en relation avec la demande;
- le respect du cahier des charges ;
- la faisabilité des solutions proposées ;
- la lisibilité et la mise en page des rendus.

Évaluation par épreuve ponctuelle.

Durée : 3h00.

Cette partie d'épreuve se déroule obligatoirement dans une salle équipée de tables pouvant recevoir au moins trois formats A3 minimum.

Évaluation par contrôle en cours de formation.

Cette partie d'épreuve s'effectue à l'occasion d'une seule situation d'évaluation située dans la deuxième partie de l'année terminale de la formation.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par l'équipe pédagogique de l'établissement.

La durée de la situation d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'épreuve ponctuelle et ne peut excéder le double de celle-ci.

Cette partie d'épreuve se déroule obligatoirement dans une salle équipée de tables pouvant recevoir trois formats A3 minimum.

La proposition de note est établie par les enseignants d'arts appliqués au métier de l'équipe pédagogique, auxquels peuvent être associés des enseignants de spécialité.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

La note définitive est délivrée par le jury.

Cette épreuve concerne l'étude et la préparation d'un marquage simple.

Elle est composée de deux parties :

- première partie : *Préparation numérique d'un ouvrage* ;
- seconde partie : *Analyse technique et identification des étapes de réalisation*.

Objectifs et contenus de l'épreuve.

Elle doit permettre de vérifier les compétences liées à :

- la préparation numérique d'un ouvrage ;
- l'analyse technique et l'identification des étapes de réalisation.

Contenu.

Le contenu de l'épreuve comprendra les deux parties suivantes :

- réalisation de tout ou partie d'une maquette numérique exploitable sur machine ;
- préparation de la réalisation.

Modes d'évaluation.

Selon le statut du candidat, l'évaluation s'effectue soit en contrôle en cours de formation (CCF), soit par épreuve ponctuelle.

Les activités, les documents ressources, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation.

Première partie : Préparation numérique d'un ouvrage (60 points)

À partir d'un modèle et de fichiers numériques, le candidat devra effectuer toute ou partie des opérations suivantes :

- vectorisation ;
- détourage simple d'une image ;
- mise à l'échelle ;
- saisie de texte ;
- gestion de la résolution de l'image et sa couleur ;
- enregistrement de fichiers permettant la sauvegarde et l'exploitation sur machines.

Compétences évaluées.

Cette partie d'épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales du référentiel de certification et des savoirs technologiques qui leur sont associés :

- C2.4 – Composer une maquette numérique.
- C6.1 – Gérer un environnement informatique.

Critères d'évaluation.

Sont prioritairement pris en compte :

- le respect du modèle ;
- la maîtrise des logiciels ;
- la bonne gestion des fichiers.

Évaluation par épreuve ponctuelle.

Durée 4h00.

Cette partie d'épreuve se déroule obligatoirement dans une salle informatique équipée de logiciels professionnels adaptés.

Évaluation par contrôle en cours de formation.

Cette partie d'épreuve s'effectue à l'occasion d'une seule situation d'évaluation située dans la deuxième partie de l'année terminale de la formation.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par l'équipe pédagogique de l'établissement.

La durée de la situation d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'épreuve ponctuelle et ne peut excéder le double de celle-ci.

Cette partie d'épreuve se déroule obligatoirement dans une salle informatique équipée de logiciels professionnels adaptés.

La proposition de note est établie par les enseignants de spécialité de l'équipe pédagogique, auxquels peuvent être associés des enseignants d'arts appliqués au métier et un professionnel. En l'absence de ce dernier, la commission pourra valablement statuer.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

La note définitive est délivrée par le jury.

Seconde partie : Analyse technique et identification des étapes de réalisation. (40 points)

À partir de documents définissant tout ou partie d'un ouvrage, le candidat est conduit à procéder à l'analyse d'une situation professionnelle de marquage et à proposer l'organisation de son intervention.

Compétences évaluées.

Cette partie d'épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales du référentiel de certification et des savoirs technologiques qui leur sont associés :

- C1.3 – Repérer et identifier les caractéristiques techniques.
- C2.2 – Présenter des solutions techniques.
- C3.1 – Identifier les étapes de réalisation.

Critères d'évaluation.

Seront prioritairement pris en compte :

- l'exploitation des documents ;
- la justesse des connaissances technologiques et réglementaires.

Évaluation par épreuve ponctuelle.

Durée 2h

Cette partie d'épreuve se déroule obligatoirement dans une salle équipée de tables pouvant recevoir au moins deux formats A3 minimum.

Évaluation par contrôle en cours de formation.

Cette partie d'épreuve s'effectue à l'occasion d'une seule situation d'évaluation située dans la deuxième partie de l'année terminale de la formation.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par l'équipe pédagogique de l'établissement.

La durée de la situation d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'épreuve ponctuelle et ne peut excéder le double de celle-ci.

Cette partie d'épreuve se déroule obligatoirement dans une salle équipée de tables pouvant recevoir deux formats A3 minimum.

La proposition de note est établie par les enseignants de spécialité de l'équipe pédagogique, auxquels peuvent être associés des enseignants d'arts appliqués au métier et un professionnel. En l'absence de ce dernier, la commission pourra valablement statuer.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

La note définitive est délivrée par le jury.

Cette épreuve concerne la réalisation d'un marquage mobilisant plusieurs techniques de réalisation décrites dans le référentiel de certification.

Objectifs et contenus de l'épreuve.

Elle doit permettre de vérifier les compétences liées à la réalisation d'un ouvrage composite dans les techniques mises en œuvre, à partir de fichiers et de documents définissant un marquage ainsi que les étapes de réalisation.

Contenu.

Le contenu de l'épreuve permettra de vérifier les compétences liées aux différentes activités professionnelles de mise en œuvre et de finition.

Compétences évaluées.

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales du référentiel de certification et des savoirs technologiques qui leur sont associés :

- C3.2 – Préparer les matériels, les équipements, les outils, les matériaux.
- C3.3 – Préparer les fichiers pour la production.
- C3.4 – Préparer les supports.
- C4.1 – Réaliser les opérations de découpe et de finition du marquage.
- C4.2 – Réaliser les opérations de gravure et leurs finitions.
- C4.3 – Réaliser les opérations d'impression numérique et leurs finitions.
- C4.4 – Réaliser les opérations d'impression 3D et leurs finitions.
- C5.1 – Appliquer un marquage sur surfaces planes et en volumes.
- C5.2 – Poser le marquage sur sites.
- C6.2 – Gérer les délais.
- C6.3 – Contrôler la conformité et la qualité.
- C6.4 – Gérer la sécurité et l'environnement.
- C7.1 – Maintenir en état les matériels, les équipements et les outillages.
- C8.1 – Communiquer au sein de l'entreprise et avec les différents partenaires.

Modes d'évaluation.

Selon le statut du candidat, l'évaluation s'effectue soit en contrôle en cours de formation (CCF), soit par épreuve ponctuelle.

Les activités, les documents ressource, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation.

Évaluation par épreuve ponctuelle et orale.

Elle est composée de deux parties :

- première partie : *Réalisation d'un ouvrage* ;
- seconde partie : *Présentation d'un dossier de réalisations*.

Première partie : Réalisation d'un ouvrage (100 points).

Durée 15 heures

Cette partie d'épreuve se déroule obligatoirement en atelier.

Finalité de la première partie d'épreuve.

Il s'agit de vérifier que le candidat est capable, à partir d'une documentation et de fichiers pré-installés, d'effectuer les opérations suivantes :

- préparation de tout ou partie des fichiers pour la réalisation ;
- la découpe et la pose de vinyle ;
- l'impression numérique ;
- la gravure ;
- la finition et l'assemblage.

Et en tout ou partie :

- la préparation du support ;
- la lamination ;
- l'impression 3D ;
- l'installation.

Critères d'évaluation.

Seront prioritairement pris en compte :

- la conformité des réalisations par rapport aux documents définissant le marquage ;
- la qualité technique et esthétique des réalisations.

Deuxième partie : Présentation orale d'un dossier de réalisations (20 points).

Durée 15 minutes

L'évaluation s'effectue sur la base d'un dossier de réalisations rédigé par le candidat.

Ce dossier porte sur l'ensemble des compétences ciblées dans l'épreuve. Parmi celles à évaluer, la compétence suivante est privilégiée :

C8.1 – Communiquer au sein de l'entreprise et avec les différents partenaires.

Le dossier comporte une description de trois marquages significatifs réalisés par le candidat. Il mentionne les moyens techniques mis en œuvre (machines et matériels utilisés, dispositifs de sécurité...)

Ce dossier de réalisations dont le volume, annexes comprises, ne dépasse pas 8 pages (format A4), est mis à disposition des membres du jury selon les conditions fixées par le service des examens. Pour la présentation le candidat peut utiliser les moyens de communication (maquette, échantillons, documents graphiques, vidéo projecteur...) les mieux adaptés.

En l'absence de dossier, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à cette partie d'épreuve. Si le dossier est incomplet, le candidat est interrogé et une note lui est attribuée.

La présentation orale.

Elle est organisée durant le déroulement de l'épreuve de réalisation. L'exposé, au cours duquel le candidat ne sera pas interrompu, sera d'une durée maximale de 5 minutes. Il sera suivi de 10 minutes d'interrogation par le jury composé d'un enseignant du domaine professionnel et d'un enseignant des arts appliqués. La participation d'un professionnel est souhaitée. L'absence de ce dernier ne peut en aucun cas invalider le déroulement de la présentation du rapport. Une proposition de note est établie.

Évaluation par contrôle en cours de formation.

Cette épreuve s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation.

Une situation d'évaluation en centre de formation (80 points).

Elle se situe dans la deuxième partie de l'année terminale de la formation.

Elle porte sur la réalisation d'un marquage.

Le déroulement est identique à celui défini dans l'évaluation ponctuelle.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par l'équipe pédagogique de l'établissement.

La durée de la situation d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'épreuve ponctuelle et ne peut excéder le double de celle-ci.

Cette partie d'épreuve se déroule obligatoirement en atelier.

La proposition de note est établie par les enseignants de spécialité de l'équipe pédagogique, auxquels peuvent être associés des enseignants d'arts appliqués au métier et un professionnel. En l'absence de ce dernier, la commission pourra valablement statuer.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

La note définitive est délivrée par le jury.

Une situation d'évaluation en entreprise (40 points).

Cette situation s'effectue en deux temps :

A. L'évaluation des activités développées en entreprise (30 points).

Elle est effectuée, au sein des entreprises d'accueil, par les tuteurs et un enseignant du domaine professionnel en présence, si possible, du candidat. Elle concerne l'ensemble des périodes de formation en entreprise. La proposition de note est établie conjointement.

B. L'évaluation d'un rapport d'activités (10 points).

Elle se situe dans la deuxième partie de l'année terminale de la formation.

Elle porte sur l'ensemble des compétences ciblées dans l'épreuve. Parmi celles à évaluer, la compétence suivante est privilégiée :

C8.1 – Communiquer au sein de l'entreprise et avec les différents partenaires.

Le rapport d'activité en entreprise (5 points).

Il est rédigé par le candidat et comporte deux parties :

Partie 1 - Une description concise de(s) entreprise(s) et de son (leurs) environnement(s).

Partie 2 - Une description de trois activités professionnelles les plus significatives exercées pendant la période de formation en milieu professionnel (travaux réalisés, matériaux utilisés...) où le candidat mentionne les moyens techniques mis en œuvre (machines et matériels utilisés, dispositifs de sécurité...)

Ce rapport d'activités dont le volume, annexes comprises, ne dépasse pas 8 pages (format A4), est mis à disposition des membres du jury selon les conditions fixées par l'équipe pédagogique. Pour la présentation, le candidat peut utiliser les moyens de communication (maquette, échantillons, documents graphiques, vidéo projecteur...) les mieux adaptés.

En l'absence de rapport d'activités, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à cette partie d'épreuve. Si le dossier est incomplet, le candidat est interrogé et une note lui est attribuée.

La présentation orale du rapport (5 points).

Durée 15 minutes.

L'exposé, au cours duquel le candidat ne sera pas interrompu, sera d'une durée maximale de 5 minutes. Il sera suivi de 10 minutes d'interrogation par le jury composé d'un enseignant du domaine professionnel et d'un enseignant des arts appliqués. La participation d'un professionnel est souhaitée. L'absence de ce dernier ne peut en aucun cas invalider le déroulement de la présentation du rapport. Une proposition de note est établie.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

La synthèse de la proposition de note des deux situations d'évaluation est établie par l'équipe pédagogique du domaine professionnel, dont l'enseignant des arts appliqués, avec la participation possible d'un professionnel.

À l'issue de cette situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation ;
- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition ;
- les documents écrits et graphiques produits par le candidat lors de l'évaluation ;
- la fiche d'évaluation du travail réalisé conclue par la proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

La note définitive est délivrée par le jury.

Une fiche type d'évaluation du travail réalisé, rédigée et mise à jour par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, est diffusée aux services rectoraux des examens et concours.

Cette fiche sera obligatoirement transmise au jury. L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation en centre de formation sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury peut éventuellement, à la suite d'un examen approfondi, formuler toutes remarques et observations qu'il juge utiles et arrête la note.

Prévention Santé Environnement**coefficient 1**

Les modalités de l'épreuve de Prévention-santé-environnement sont définies par l'arrêté du 17 juin 2003 modifié fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

EG.1 - Français et Histoire- Géographie et Enseignement moral et civique**UG.1
coefficient 3**

Les modalités de l'épreuve de Français et histoire-géographie et enseignement moral et civique sont définies par l'arrêté du 17 juin 2003 modifié fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

EG.2 - Mathématiques – Sciences physiques et chimiques**UG.2
coefficient 2**

Les modalités de l'épreuve de Mathématiques-Sciences physiques et chimiques sont définies par l'arrêté du 17 juin 2003 modifié fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

EG.3 - Langue vivante étrangère**UG.3
coefficient 1**

Les modalités de l'épreuve de Langue vivante étrangère sont définies par l'arrêté du 17 juin 2003 modifié fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

EG.4 - Éducation physique et sportive**UG.4
coefficient 1**

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 15 juillet 2009 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles et par la note de service n° 09-141 du 8 octobre 2009 relative à l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles.

Épreuve facultative : Arts appliqués et cultures artistiques**EF**

Les modalités de l'épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques sont définies par l'arrêté du 17 juin 2003 modifié fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

Annexe 5

Tableau de correspondance entre les unités de l'ancien et du nouveau diplôme

Certificat d'aptitude professionnelle « Signalétique et décors graphiques »

Certificat d'aptitude professionnelle Signalétique, enseigne et décor défini par l'arrêté du 29 juillet 2004		Certificat d'aptitude professionnelle défini par le présent arrêté	
Unités professionnelles			
EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	UP1	EP1 – Culture, analyse et réalisation graphiques	UP1
EP2 – Préparation informatique d'un ouvrage	UP2	EP 2 – Réalisation d'une maquette numérique et analyse technique d'un marquage	UP2
EP3 – Réalisation d'un ouvrage	UP3	EP 3 – Réalisation d'un marquage	UP3
Unités d'enseignement général			
EG1 – Français et histoire-géographie	UG1	EG1 – Français et Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique	UG1
EG2 – Mathématiques - sciences	UG2	EG2 – Mathématiques-Sciences physiques et chimiques	UG2
EG3 – Langue vivante	UG3	EG4 – Langue vivante étrangère	UG4
EG4 – Éducation physique et sportive	UG4	EG3 – Éducation physique et sportive	UG3